

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817



**« REGARD NOIR » UN FILM CHOC
À LA CAMÉRA AÏSSA MAÏGA ET
ISABELLE SIMEONI**

Politique

Territoriales : entre
l'Aigle et le Mouflon,
la Victoire hésite

Reportage

Eaux d'Orezza :
Focus sur le fameux
accord d'exploitation

Crise sanitaire

L'hôpital de Corte-
Tattone préservé



DEVIS
GRATUIT

SOS

INSECTES

Depuis **25 ans**



DESINSECTISATION - DERATISATION - DESINFECTION
TRAITEMENT TERMITES - CHARPENTE

INTERVENTION DANS TOUTE LA CORSE

«Faites appel à une équipe qualifiée et expérimentée»



Agréé



Certificat Biocide
Certificat Phytopharmaceutique

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des produits
moins, c'est mieux



www.sosinsectes-corse.com

 **04.95.30.48.59**

Fax : 04.95.33.06.99 - Email : sosinsectes@wanadoo.fr

ZA Petre Turchine - RN 193 - Valrose - 20290 BORGIO | Lot. Panchetta - 20167 SARROLA CARCOPINO

RENAULT ZOE E-TECH

100% électrique

149 € à partir de
/mois¹

LLD sur 37 mois, 1^{er} loyer de 900 €
7000 € de bonus écologique déduits²
2500 € de prime à la conversion déduits³

3 ans de garantie, assistance 24/24,
entretien et pièces d'usure inclus pour 10 €/mois⁴

commande en ligne sur shop.renault.fr
concessions et ateliers ouverts sur rendez-vous en cas de confinement

modèle présenté : Renault zoe e-tech Intens r110 avec options peinture métallisée et jantes alliage à 210 €/mois⁵, sous condition de reprise, 1^{er} loyer de 10 400 € ramené à 900 € après déduction du bonus écologique de 7000 € et de 2500 € de prime à la conversion, pack intégral Renault inclus pour 10 €/mois⁶. (1) exemple pour Renault zoe e-tech life r110 hors options. (2) (5) location longue durée sur 37 mois et 30 000 km, restitution du véhicule chez votre concessionnaire en fin de contrat avec paiement des frais de remise à l'état standard et des kilomètres supplémentaires, sous réserve d'acceptation par diac, sa au capital de 415 100 500 € - siège social : 14 avenue du pavé neuf 93160 noisy-le-grand - siren 702 002 221 ros bobigny. (3) déduction faite de la prime à la conversion de 2500 € sous condition de mise au rebut d'un véhicule particulier ou camionnette diesel mis en circulation avant 2011 ou essence mis en circulation avant 2006 (selon décret n° 2020-955 du 31 juillet 2020) et d'éligibilité, voir conditions de reprise sur www.primaleaconversion.gouv.fr. (4) pack intégral Renault comprenant l'entretien, les prestations d'usure (hors pneumatiques), l'extension de garantie constructeur et l'assistance selon conditions contractuelles sur 37 mois/30 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteints) inclus dans le loyer pour 10 €/mois, voir détail de l'offre pack intégral en points de vente et sur renault.fr. (6) Renault zoe e-tech, 1^{er} véhicule électrique le plus vendu aux particuliers avec 279 178 ventes de Renault zoe e-tech en europe entre 2012 et décembre 2020, dont 127 187 en france. source aac data (association auxiliaire de l'automobile). offres non cumulables réservées aux particuliers et valables dans le réseau Renault participant pour toute commande d'une Renault zoe e-tech neuve du **01/04/2021 au 30/04/2021**.
gamme Renault zoe e-tech : consommations mixtes min/max (procédure wltc) (wh/km) : 172/177. émissions co2 : 0 à l'usage, hors pièces d'usure.

n°1 des ventes de véhicules électriques en france et en europe⁷

shop.renault.fr

Société d'édition :
Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :
redactionjournaldelacorse@orange.fr

Rédaction Ajaccio :
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :
7, rue César Campinchi
Tél : 06 75 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :
journaldelacorse@orange.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**
Caroline Siciliano

Directeur Général :
Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :
Aimé Pietri

Publicité :
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :
Imprimerie Olivési Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection
de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.**

L'édito d'Aimé Pietri

LA CORSE A LA MERCI DES CONFINEMENTS ?

Les enquêteurs de l'INSEE l'ont confirmé : la Corse affiche une pauvreté due en partie au revenu de ses communes depuis toujours à l'étiage. Cette pauvreté est rarement mise en relief sauf pour souligner l'aide apportée par les autorités de tutelle. Mais la Corse semble avoir tiré son épingle du jeu en évitant le nombre de morts affligeant dû à l'action funeste de la Covid 19 qui ont semé la terreur sur les cinq continents avec des victimes par millions. Les virologues, c'est-à-dire les spécialistes des virus en tout genre dont certains sont responsables de l'actuelle pandémie et ses premiers signes conduisant la France à entamer un certain dégel avec la mise en place du déconfinement souhaité mais qui laissera des traces. La Corse - l'aurait-elle échappé belle avec seulement une centaine de morts, résultant le plus souvent de pathologies connues. A-t-elle été négligée comme tant d'autres îles ne connaissant pas les foules appréciées par les « *dévoreurs* » d'attroupements sur les stades, par exemple, ou dans des manifestations attirant des milliers de personnes ? Ce n'est pas impossible encore que les chefs de gouvernement aient été contraints de faire table rase de tout ce qui attire les populations réduites à un confinement prélude à la possible disparition de la pandémie. La Corse, comme tant d'autres pays d'Europe et d'ailleurs a dû subir un infortif difficilement supportable et elle le subit encore malgré les efforts, souvent sans résultat, de ceux qui la gouvernent et tentent de la sauver.

Agenda/Brèves 4

Politique 6
Territoriales : entre l'Aigle et le Mouflon, la Victoire hésite

Reportage 8
Eaux d'Orezza : Focus sur le fameux accord d'exploitation

Société 15
Disposer de son corps

Lifestyle 23
L'upcycling : l'art du recyclage supérieur

Contact 24
« *Regard noir* », un film choc
A la caméra Aïssa Maïga et Isabelle Simeoni

Humeur 29

Sport 30
Sports nautiques : Solu solu à l'Aviron Haute-Corse

LE REGARD DE Delémère

+ 



Ajaccio : « *A musetta di Pasqua* » à destination des plus démunis

Fort du succès connu par les « Boîtes de Noël solidaires », le collectif « *La boîte au grand cœur* », à l'origine de cette initiative, a renouvelé le concept à l'occasion des fêtes de Pâques. Autour d'un principe identique à celui de décembre dernier, chacun a pu confectionner des boîtes à cadeaux à destination des plus démunis. Ce jusqu'au 31



mars. Les boîtes ont été remises dans les points de collecte mis en place par les responsables de l'association (Sophie Padovani, Alexandra Pierandrei, Vanina Patacchini et Mylène Argot-Cottelloni). Les cadeaux seront distribués à divers organismes caritatifs (Restos du Cœur, Fraternité du Partage), des associations (Donne à Surelle), une institution (le CIAS) ainsi que les étudiants précaires de l'Université de Corse. Au total, cette initiative concerne près de 800 personnes. Les paniers devaient comporter cinq articles : produit de Pâques, produit de beauté, produit de premier secours, loisir et un mot de réconfort...

Un bureau de poste digitale ouvre ses portes à Ajaccio

Après plusieurs mois de travaux, le bureau de poste du Parc Berthault, à Ajaccio, a fait peau neuve. Une toute nouvelle agence entièrement digitalisée et ouverte sept jours sur sept aux usagers (8h30 à 22h00). Le bureau propose trois espaces distincts : un libre-



service avec automates dédié aux dépôts des colis et retraits, un distributeur de prêt-à-poster, un espace commercial et un espace bancaire. L'agence a été inaugurée le 31 mars en présence de Pascal Mariani, directeur régional de La Poste et Laurent Marcangeli, maire d'Ajaccio.

Examasque : une nouvelle start-up à Ajaccio

Nouvelle start-up dédiée aux masques chirurgicaux, « *Examasque* », fondée il y a quelques mois, propose, via son site internet



www.examasque.com, une gamme de masques FFP2 à prix coûtants. La start-up veut en effet réduire le coût des masques sans en négliger la qualité. Basée à Ajaccio, elle dispose déjà de nombreux professionnels de santé parmi ses clients. Les prix attractifs

s'expliquent par l'absence de charges de personnel ou de loyer, toutes les commandes (avec délai de livraison de 48h) s'effectuent sur le site...

SCB : une deuxième défaite

Le SCB s'est incliné face à Avranches, vendredi dernier. Une deuxième défaite consécutive pour les bastiais après celle du 29 mars face à l'US Orléans qui l'avait remporté 1-2. Une première pour les bleues cette année. Pour cette 28e journée de National jouée à domicile, le SCB a enregistré le triste score de 0-1. Pour l'entraîneur Mathieu Chabert, la



difficulté était prévisible et l'équipe s'y était préparée. « *Ce sont des choses qui arrivent, rassure-t'il. Comptez sur nous pour continuer à avancer, à travailler et surtout à ne pas lâcher.* » On ne doute pas des réserves de l'équipe bastiaise et leur souhaitons un bon match contre Laval (match se jouant au lendemain de la publication de notre journal).

Rapport de la CRC sur la gestion de la ville de Bastia

Jeudi 25, un rapport confidentiel de la cour régionale des comptes a été révélé par les journalistes de Via Stella. Le rapport épingle la gestion de la commune de Bastia de 2012 à 2019. Y sont pointés notamment des recrutements massifs, les agents communaux seraient en sureffectif et leur coût pèserait lourd sur le budget de la municipalité : la masse salariale est passée de 25,1 millions d'euros en 2012 à 31,3M d'euros en 2019. Le maire Pierre Savelli a réagi à ces résultats du rapport provisoire et notamment aux nombreux commentaires critiques qui affluent depuis cette publication. Pour le maire, il faut différencier les mandatures observées, celle de son prédécesseur Emille Zuccarelli et celle de la majorité nationaliste à partir de 2014. Pour Pierre Savelli, l'augmentation de la masse salariale et la baisse du temps de travail est explicable par l'augmentation des services proposés par la commune ; « *ouverture de salle de spectacle, médiathèque, maison des sciences en quartier prioritaire, augmentation de capacité d'accueil en cantine scolaire.* » Pas de clientélisme selon lui et une hausse parfaitement justifiée. Comme il s'agissait bien d'un rapport d'observation provisoire (qui aurait dû rester confidentiel), la mairie doit de son côté rendre compte de ce compte-rendu avant le 3 avril prochain.



Elections syndicales dans les TPE

Après deux reports en raison de la crise sanitaire, les élections syndicales dans les Très Petites Entreprises (TPE, entreprises de moins de 11 salariés) se sont déroulées du 22 mars au 6 avril. Ces élections concernent dans l'île où les TPE représentent 95 % des entreprises, près de 33000 salariés dont 3000 à domicile. Ces salariés doivent donc élire leurs représentants. Un scrutin d'autant plus important qu'il a été annulé à deux reprises et représente un enjeu crucial face à la crise sanitaire. Les salariés ont pu procéder au vote par correspondance ou en ligne. Les résultats seront publiés le 16 avril prochain. Lors du précédent scrutin, au cours duquel le taux de participation avait été faible (9,2%) mais supérieur à la moyenne nationale (7,35%), le STC était arrivé en tête...



Mobilisation cherté carburant

Samedi dernier, à Bastia, la population est descendue dans la rue pour protester contre le prix du carburant. Une petite mobilisation mais qui a eu le mérite d'exister. À l'appel du Parti communiste et de Forza Nova, une partie très hétéroclite de la population s'est rendue à la manifestation : au niveau politique, des représentants de gauche, droite et nationaliste étaient présents. Les syndicats FO et CGT s'étaient également mobilisés, les gilets jaunes mais aussi les organisations de motards. Tous étaient venus déclarer leur indignation et leur incompréhension sur la cherté des

carburants. Indignation d'autant plus importante quand on pense que jusqu'en 1985, la Corse disposait des carburants les moins chers de France grâce à une TVA réduite. Puis la dérégulation du prix du carburant au niveau national a provoqué une augmentation démesurée, rendant le carburant insulaire le plus cher de l'hexagone. L'autorité de la concurrence vient de pointer le monopole du groupe Rubis sur l'approvisionnement et le stockage des carburants sur l'île, un monopole qui fait entrave à la libre concurrence. Les participants souhaitent être entendus par les élus de l'Assemblée de Corse afin « qu'ils demandent à l'État la mise en œuvre de la régulation des prix préconisée par l'Autorité de la concurrence. »

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

est le journal habilité pour publier
Les Annonces Légales et Judiciaires

Dans les départements 2A – 2B

Devis et attestation de parution renvoyés dans l'heure
Contact : journaldelacorse@orange.fr

CAB : hausse des impôts de 100 euros par an

À l'occasion de la présentation du budget primitif, les élus de la communauté d'agglomération de Bastia se sont réunis en fin de semaine dernière pour procéder au vote de l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette taxe concerne Bastia, Furiani, Ville di Pietrabugno, Santa Maria di Lota et San Martino di Lota. L'augmentation est d'environ 100 euros annuels par ménage, par le biais d'une réévaluation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Le budget propose de fixer le taux de la taxe à 16,36%. La nouvelle recette s'élèverait à 10,5 millions d'euros. Le vice-président de la CAB, Guy Armanet, a longuement défendu la hausse de cet impôt qui laissera tout de même 2,8 millions d'euros de déficit de financement déjà existant. Du côté de l'opposition, Jean-Sébastien de Casalta, a dénoncé l'utilisation du levier fiscal. Cette augmentation est « salée » selon lui et manque de clarté. Une taxe « injuste qui ne tient pas compte des revenus de la composition familiale. » Jean-Sébastien De Casalta demande un moratoire sur cette hausse d'impôts et l'ouverture d'un débat démocratique pour l'adoption d'un pacte fiscal et financier. Pour Julien Morganti, leader de « un futur pour Bastia » la hausse des impôts aurait pu éviter ce choix dans ce contexte renforcé de précarité.



Territoriales : entre l'Aigle et le Mouflon, la Victoire hésite

Pour le candidat Laurent Marcangeli, l'horizon est bien moins sombre que certains voudraient le faire croire. D'autant qu'au-dessus de la tête de Gilles Simeoni, les nuages noirs ne manquent pas.



et expliquer des solutions alternatives, favorise le président du Conseil exécutif. Gilles Simeoni qui en outre jouit d'une notoriété sans égale et conserve une bonne image, peut donc bénéficier pleinement de tous les atouts du sortant. Il est aux commandes. Il a les moyens de satisfaire une clientèle et de gagner de nouveaux appuis. Il profite de l'aspiration à la stabilité que suscitent les situations de crise. Laurent Marcangeli ne dispose, quant à lui, que de trois mois sur fond de confinement et de couvre-feu, pour incarner une vision nouvelle à l'échelle de toute l'île aux mille enjeux. Cependant le résultat final du match Marcangeli/ Simeoni n'est pas écrit et beaucoup en ont conscience. Pour preuve, depuis que Laurent Marcangeli s'est déclaré, certains partisans de Gilles Simeoni, en multipliant les messages désobligeants ou haineux sur les réseaux sociaux, trahissent leurs doutes ou leur inquiétude. Laurent Marcangeli est catalogué « *candidat ajaccien* ». Il lui est reproché d'être soumis à Paris, de vouloir favoriser Aiacciu au détriment du reste de la Corse, de bénéficier de largesses électoralistes du préfet de Corse, en particulier dans le cadre du Plan de Relance et de Transition Écologique. Enfin il est accusé de servir les intérêts des bétonneurs, des spéculateurs et du tout-tourisme, ainsi que d'entretenir des relations avec des personnes peu recommandables. Il est évident que ces détracteurs sur Toile espèrent ainsi déstabiliser le premier challenger de Gilles Simeoni ou du moins tenir son image. Il est peu probable que cette démarche soit la bonne et ce pour au moins deux raisons. La première est qu'au fil de son parcours politique, Laurent Marcangeli a démontré être imperméable à l'outrance, au dénigrement et à la calomnie. La seconde est qu'en suscitant généralement des retours de bâton ou des



Aléa jacta est : Laurent Marcangeli a franchi le Rubicon. Le temps de la réflexion est derrière lui. Vient de débuter celui de la mobilisation d'un camp, de la concrétisation des alliances, du constat des prudenances, des double-jeux, des reniements et des défections, de la rencontre avec les électeurs, de l'exposition aux médias, de la confrontation avec les adversaires et ce plus particulièrement avec Gilles Simeoni. L'emporter ne sera pas facile car Gilles Simeoni, même si son bilan est jugé mitigé ou tout juste passable y compris au sein de la mouvance nationaliste, affectionne les campagnes électorales et peut, avec son pouvoir de séduire et faire espérer, retourner à son avantage les situations les plus compromises. De plus le contexte pandémique, en limitant les possibilités de faire campagne au plus près des électeurs et de promouvoir

effets boomerang, une campagne de caniveau est en définitive d'un rapport nul.

Un combat indécis

La campagne de Corse s'annonce donc rude pour celui qui n'a jusqu'à ce jour jamais connu la défaite. Certains observateurs se plaisent même à souligner qu'il aurait déjà raté trois marches. Est d'abord pointé du doigt l'échange plus que vif et suivi d'une rupture ayant opposé, lors d'une récente réunion du conseil municipal d'Aiacciu, l'intéressé qui intervenait en tant que maire d'Aiacciu et Marie-Antoinette Santoni-Brunelli qui était alors encore adjointe au maire. L'incident a certes pu renvoyer une image autoritariste ou même suggérer un manque de sérénité. Mais il en est aussi ressorti une aptitude à trancher rapidement les nœuds gordiens. Ce que beaucoup d'électeurs attendent d'un président du Conseil exécutif et semble quelque peu manquer au sortant. Est aussi mis en exergue que le lancement de la campagne à Rezza, au fin fond du Cruzzini, n'a été qu'un quasi-entre-soi sudiste. L'apparence des choses valide ce constat. Peut-être aussi est-il pertinent de considérer que cette apparence a impacté l'opinion et laissera des traces. Mais si la suite de la campagne s'avère être dynamique et si les ralliements nordistes se multiplient, la réunion de Rezza sera très vite qualifiée de première étape réussie d'une stratégie potentiellement gagnante. En effet, en ayant réuni autour de lui dans le rural, les deux anciens leaders de la droite sudiste (José Rossi, Camille de Rocca Serra), les deux parlementaires de la droite insulaire (Jean-Jacques Ferrara, Jean-Jacques Panunzi) et les deux présidents des groupes de droite à l'Assemblée de Corse (le nordiste Jean-Martin Mondoloni, la sudiste Valérie Bozzi), le candidat Laurent Marcangeli aura atteint trois objectifs majeurs et permettant de franchir le col de Vizzavona : paraître moins ajaccien, affirmer être maître chez lui, montrer une capacité de ressembler. Est enfin montée en épingle l'affaire du justificatif de résidence fiscale en Corse nécessaire à l'obtention du tarif Résident Corse sur les compagnies Air Corsica et Air France. Cette affaire a certes dressé les personnels des deux compagnies contre Laurent Marcangeli et incité la majorité territoriale à « dégainer » un tarif Diaspora a priori populaire. Cependant avoir contesté une procédure contraignante n'offrant pas forcément toutes les garanties de confidentialité



et ayant pour effet d'exclure des bénéficiaires, avoir de facto remis sur la table l'oubli de la Diaspora par la majorité territoriale et s'être ainsi retrouvé dans une démarche commune avec Anne-Marie Natali, cela n'est pas rien. La perte de quelques suffrages d'agents d'Air Corsica et Air France pourrait être avantageusement compensée. En réalité, pour le candidat Laurent Marcangeli, l'horizon est bien moins sombre que certains voudraient le faire croire. D'autant qu'au-dessus de la tête de Gilles Simeoni les nuages noirs ne manquent pas : amorce d'un « *natio-bashing* », risque d'un front « *Tous contre Gilles* », discord et désenchantement au sein de la mouvance nationaliste, incapacité d'établir des relations apaisées avec l'Etat, difficulté à concilier la

gestion quotidienne de la Collectivité de Corse et l'application des fondamentaux du nationalisme, rapports de la Chambre Régionale des Comptes et procédures judiciaires mettant en cause des gestions nationalistes, doutes sur la transparence de la « *Maison de cristal* », projets médiatisés puis en panne ou mort-nés (train à I Fulelli, Hyperloop Corse-Sardaigne, soldis corses, compagnie régionale maritime, autoroutes de la mer et du ciel...) Le résultat final du match Marcangeli / Simeoni n'est pas écrit. Entre l'aigle et le mouflon, la Victoire hésite.

• Pierre Corsi

www.journaldelacorse.corsica

Eaux d'Orezza : Focus sur le fameux accord d'exploitation

Après 17 mois de négociations, un accord a été signé entre la SNEEMO et la CDC pour l'exploitation des Eaux d'Orezza, historique source d'eau minérale gazeuse de Rapaggio en Haute-Corse. Retour sur le contexte et les conditions autour de cet accord qui intervient après 22 ans de concession, faisant ainsi évoluer le mode de gestion des Eaux d'Orezza..



D'un côté, la Société Nouvelle d'Exploitation des eaux d'Orezza (SNEEMO), de l'autre la Collectivité de Corse. C'est ensemble qu'ils avanceront concernant l'exploitation des Eaux d'Orezza grâce à un contrat de location gérance. Ce dernier relie l'exploitant de la source d'eau pétillante et la Collectivité unique de Corse pour les 4 prochaines années.

Les Eaux d'Orezza et la SNEEMO

Avec une production de 15 millions de bouteilles pour l'année 2018, majoritairement distribuées sur l'île de beauté (70% de la production), les Eaux d'Orezza représentent

un pilier économique pour la région de Castagniccia. Cette source est déclarée d'utilité publique sous Napoléon III. Autorisée par décret ministériel le 25 avril 1856, l'eau thermale, remarquable par sa richesse en fer soignait les cas d'anémie, les troubles du système nerveux, le paludisme, les affections du foie et des reins. Mais en 1995, l'exploitation avait cessé avec la fin de la concession. Pierre-Marie Vitani, maire de la commune de Tarrano, avait alors contacté un enfant du pays, François-Xavier Mora, alors PDG du groupe Marne et Champagne.

Ce duo avait obtenu du conseil général de Haute-Corse une concession de 15 ans et M. Mora avait alors injecté 11 millions d'euros pour relancer l'usine qui avait repris la production en juin 2000. Depuis le décès de François-Xavier Mora en 2010, c'est sa femme Marie-Laurence Moracchini dite « Mora » qui a repris les rennes de l'activité.

Pourquoi un accord a-t-il dû être trouvé ?

Le 19 janvier dernier, le personnel de l'usine des Eaux d'Orezza a déclenché un mouvement de grève, entraînant l'arrêt de toute activité de production. Au cœur des revendications :

l'inquiétude d'un futur incertain. En effet, la location-gestion des Eaux d'Orezza est prévue pour se terminer le 23 février. Avant que ce contrat entre la SNEEMO (qui détient la concession de l'usine) et la Collectivité de Corse (à qui appartient l'exploitation) n'expire et qu'un nouveau soit passé, les salariés ont pointé du doigt les relations compliquées avec la direction. Il était difficilement envisageable pour eux que cette situation ne perdure pendant encore 4 années supplémentaires. De plus, les salariés dénonçaient la mesure de licenciement de leur directeur d'exploitation, Jean Louis Rossi, jugée abusive et injustifiée. Ce conflit social a provoqué de nombreuses réactions du monde politique insulaire. Dans un communiqué, le groupe Femu a Corsica exprimait son soutien aux salariés, leur assurant « *comprendre et partager leurs inquiétudes* » : « *Le temps ou des exploitants privés prétendaient faire primer leurs intérêts sur l'intérêt général est définitivement révolu.*

Le contrat de location-gérance consenti par délibération de l'Assemblée de Corse à la SNEEMO expire le 23 février prochain. La solution juridique qui sera retenue à partir de cette date doit être décidée par l'Assemblée de Corse sur proposition du Conseil exécutif lors de la session des 28 et 29 janvier prochain. Il nous appartient (...) de définir la solution juridique qui permettra de garantir au mieux les trois exigences suivantes : Garantir les emplois et les conditions de travail ; Préserver la ressource, la marque et le fonds de commerce qui appartiennent à la CDC et doivent donc être gérés de façon optimale au plan économique et dans des conditions permettant d'assurer la prééminence de l'intérêt public et de l'intérêt général ; Générer le maximum de retombées économiques directes et indirectes sur la région et sur la Corse », affirmait-il.

Que stipule ce contrat ?

Le 12 février, la situation s'apaise grâce à la signature entre la SNEEMO et la CDC d'un accord sur l'exploitation des Eaux d'Orezza qui « *garantit les intérêts des salariés, du territoire d'Orezza et de la Corse* ».

À travers différents points, l'accord garantit la continuité de l'exploitation, la maîtrise publique de l'outil de production, le maintien des emplois et des retombées économiques et sociales pour le territoire.

- *Le premier point concerne « la poursuite de l'exploitation des Eaux d'Orezza dans le cadre d'un contrat de location-gérance de*



quatre ans non renouvelable : la continuité de l'exploitation et le maintien de tous les emplois sont donc garantis ».

- *Le second prévoit « l'acquisition par la Collectivité de Corse des biens de reprise, des biens de la chaîne de production, ainsi que de la totalité de la parcelle A133 et les cuves situées sur celle-ci : la Collectivité de Corse, propriétaire de la source et du fonds de commerce, a désormais la pleine propriété de l'outil de production ».*

- *Le troisième notifie « une clause par laquelle le co-contractant s'engage à soutenir les acteurs publics et privés du territoire de la Castagniccia investis notamment dans les domaines culturels et sportifs, à hauteur de 130 000 € pour l'année 2021 - et 100 000 € minimum par an pour les années suivantes - par le biais de conventions de partenariats ».*

- *Le quatrième établit « une clause garantissant le maintien de tous les emplois à l'issue de la durée du contrat de location gérance, et ce quelle que soit la forme juridique de la future exploitation ».*

La semaine suivante, un vote à l'unanimité lors de la Commission permanente de l'Assemblée de Corse a validé l'accord.

Les réactions

La CDC se « *réjouit qu'un point d'équilibre satisfaisant pour toutes les parties ait pu en fine être trouvé* » à l'issue de « *17 mois d'après négociations.* »

Dans son communiqué, Gilles Simeoni affirme que cet « *accord règle également au bénéfice de la Collectivité de Corse, des situations foncières et des questions de droit qui n'avaient jamais été solutionnées depuis 1998, date du premier contrat conclu par le Conseil Général de Haute-Corse, soulignant que le contrat s'intègre pleinement dans les choix politiques de développement économique et social que le Conseil exécutif de Corse a placé au coeur de la négociation concernant le devenir de la source d'Orezza, et qui valent au demeurant pour tous les domaines d'activité.* »

C'est également dans un communiqué que Marie-Laurence Mora a réagi. Elle se félicite de l'accord trouvé et précise que « *malgré toutes les rumeurs qui ont circulé ces dernières semaines et alimenté un climat anxiogène autour d'une fermeture potentielle du site* », elle « *a toujours été confiante dans l'issue des négociations engagées avec la Collectivité de Corse.* »

Elle souligne également que la conclusion de cet alliance est l'occasion pour la SNEEMO de « *formaliser son soutien au développement et à la dynamisation de la Castagniccia et de renouveler son investissement auprès des acteurs publics et privés en poursuivant des partenariats historiques, mais aussi en nouant de nouveaux.* »

• Laura Gatti

Crise sanitaire : l'hôpital de Corte-Tattone préservé

Depuis un an et le début de la crise sanitaire, le Centre Corse, qui rassemble tout de même près de 30000 âmes, a dû comme les autres régions de l'île subir la pandémie de la Covid-19. L'hôpital de Corte-Tattone a su faire front et contribuer à préserver les patients par une grande implication des services concernés.



Difficile, a priori, de mener de front le combat contre la Covid-19. La Corse, où l'ensemble des structures hospitalières ont été sur le pont dès la mi-mars 2020, a pu en témoigner. Mais si les grandes structures ont été fortement impactées, le Centre de l'île a lui, été paradoxalement préservé dans l'ensemble. « La proximité et une très grande réactivité de nos services l'ont permis, assure Charlotte Magnavacca, directrice de l'hôpital de Corte-Tattone, le fait d'avoir de petites structures a permis de prendre très vite la mesure de la situation. » Il est vrai que lors du premier confinement, l'établissement ne comptait aucun cas positif. « Le retour de l'été a été beaucoup plus délicat, poursuit la responsable, mais grâce à des dépistages rapides et des mesures d'isolement stricts, on a pu rapidement

et de par la taille de nos structures, s'en sortir sans dommages. »

Près de 200 patients

En janvier dernier, la structure qui a une capacité totale d'hébergement sur l'ensemble de ses quatre sites (hôpital de Corte, Ehpad Mas de Tattone, Foyer Médicalisé) de 191 lits et places a même pu ouvrir une unité Covid afin d'alléger l'hôpital de Bastia. Sur le site de Tattone, géré depuis début mars par Eliabel Tramonì, directrice adjointe, près de 120 personnes (60 en Ehpad et 56 au Pôle Handicap) sont prises en charge. Pour un total, toutes activités confondues de plus de cent professionnels (médecins, assistantes, aides-soignants, agents techniques, cuisines...). De ce côté, également, la circulation du virus

a été plutôt bien contenue. « Nous avons eu quelques cas, explique la responsable, mais beaucoup moins qu'ailleurs. L'unité a su répondre au mieux. Les aides soignantes sont formées aux gestes de premier secours et nous disposons d'une astreinte médicale, d'un médecin sur place et de l'oxygène dans chaque chambre, ce qui a facilité notre tâche. Pour preuve, les patients ont été isolés, et d'un site à l'autre, les patients positifs n'ont pas contaminé les autres. C'est un signe. »

Une phase de vaccination active

Si le site de Corte a plutôt une vocation micro-régionale, l'établissement de Tattone accueille des pensionnaires de toute l'île. Et si l'on déplore quatre décès depuis mars 2020 (deux sur chaque site), les équipes médicales concernées ont dans l'ensemble largement contenu l'épidémie. « On a pu avoir quelques difficultés avec certains patients qu'il est difficile d'isoler. Les résidents vivent ensemble, ils ont des habitudes qu'il est difficile de changer et ne sont pas de générations portable, tablette ou Ipad... » Finalement, et à compter de janvier dernier, les deux sites sont entrés dans la phase de vaccination. Plus de 75 % des patients ont reçu la première dose et 50 % la deuxième. « Nous avons une certaine pression, souligne Charlotte Magnavacca, le centre Corse, c'est 30000 personnes et nous en sommes à 20000 vaccinées. On est très réactif mais il faudra peut-être une cellule supplémentaire. »

En attendant, la structure va continuer à se développer et effectuer des travaux afin de rendre les services plus adaptés à la prise en charge. Avec pour mission d'être toujours au plus près de leurs patients...

• Philippe Peraut

Corse : une mortalité en légère augmentation...

Alors qu'un troisième confinement vient d'être décidé, l'INSEE vient de publier un bilan de la mortalité en Corse depuis les débuts de la pandémie sous la signature de Arnaud Huysen et de Rémi Malleville. En apparence, cela semble catastrophique. Mais à mieux y regarder, c'est grave dans l'immédiat (la mort l'est toujours) mais certainement pas catastrophique.

6,9 % d'augmentation de la mortalité

« En 2020, 3 396 résidents corse sont décédés, un niveau record au regard de ces 50 dernières années. Cela représente un surcroît de 219 décès par rapport à la moyenne des années 2018 et 2019, soit une hausse de 6,9 %, alors que la mortalité augmentait en moyenne de 1,1 % au cours des cinq années précédentes. Cependant, la surmortalité en Corse reste en deçà de la moyenne métropolitaine (+9,6 %). »

La Corse est donc dans la moyenne basse de la France et même de l'Europe méridionale. Parallèlement, notre île est l'un des territoires les moins infectés même si ces derniers jours, le taux d'incidence remonte notamment parmi les plus jeunes. Le chiffre de la mortalité donné par l'INSEE doit être relativisé. Plutôt que de parler de décès causés par la COVID il faudrait écrire « causés par les conséquences de la COVID » car parmi ces morts se trouvent bien évidemment tous ceux qui ont péri de leurs propres maladies. Cela est constatable si on observe les catégories d'âge particulièrement atteintes. « En Corse comme sur le continent, la surmortalité concerne principalement les personnes âgées de 70 ans et plus : +10,8 % en 2020. Au cours de l'année, 268 disparitions supplémentaires sont enregistrées pour cette classe d'âge par rapport à la moyenne des années 2018 et 2019. La surmortalité est deux fois plus importante chez les hommes âgés (15,0 %) que chez les femmes (7,2 %). Plus on avance en âge, plus elle augmente chez les sujets masculins. Elle est de 5,7 % pour les hommes de 70 à 79 ans, 14,2 % pour ceux de 80 à 89 ans et 31,0 % chez les 90 ans et plus. S'agissant des femmes, elle est plus forte parmi les 70-79 ans que pour les 80-89

ans. Cependant, c'est également pour les femmes de 90 ans et plus qu'elle est la plus élevée (+13,2 %). » Pour parler crûment, la mort a devancé l'appel avec une conséquence prévisible pour les années à venir : une diminution des décès.

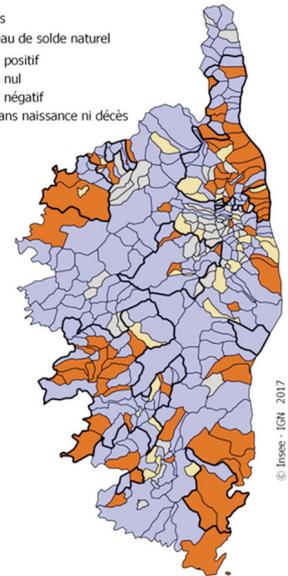
Une diminution des décès chez les plus jeunes

« Les personnes âgées de moins de 70 ans sont très peu concernées par un excédent de mortalité sur l'année 2020. Un déficit global est même constaté : 54 décès de moins que la moyenne des années 2018 à 2019 (soit -7,7 %). C'est parmi les plus jeunes que la sous-mortalité est la plus importante avec -23,8 % de décès pour les moins de 30 ans, vraisemblablement en lien avec les mesures de restriction de circulation, les accidents de la route étant l'une des premières causes de mortalité dans cette tranche d'âge » écrivent les auteurs de l'étude. Force est de constater que si l'effet d'annonce est particulièrement traumatisant pour les plus âgés, on peut avancer sans risque de se tromper que, pour l'instant, les conséquences à terme de la COVID seront en termes quantitatifs négligeables.

La communication et la réalité

La question de la communication se pose alors ? Le déferlement d'informations sur les ondes, les incessantes polémiques entre politiques, entre scientifiques, entre politiques et scientifiques sont aussi graves pour l'avenir du pays que la maladie elle-même. Elles donnent le sentiment que rien n'est maîtrisé et que tout se fait au jour le jour. Or dans les

— Aires urbaines
Indicateur du niveau de solde naturel
■ Solde naturel positif
■ Solde naturel nul
■ Solde naturel négatif
■ Communes sans naissance ni décès



périodes de crise, les peuples ont besoin de croire en un ordre obéissant à la raison et non à la peur. Il ne sort jamais rien de bon des décisions imposées négativement sans autre projet pour le pouvoir politique que de durer à tout prix. De ce point de vue, la Corse est exemplaire. La pandémie n'a pas donné lieu à un déferlement d'opinions contradictoires toutes plus tranchées les unes que les autres. La vraie interrogation est désormais celle de la survie économique de notre île. Tout simplement parce que c'est fondamental pour notre jeunesse et la pérennité des forces vives en Corse.

Histoire de la première boisson à la coca

Il y eut l'élixir d'amour, celui du Père Gaucher, la boisson de jouvence de l'Abbé Soury, c'était sans compter avec Angelo Mariani et son Vin Tonique. Angelo apothicaire et chimiste à ses heures, avide de savoir, un visionnaire et un excellent communicant. Christophe qui a pris la relève suit ces traces et il a bien raison.



Le Vin Tonique Mariani à la Coca était un « vin tonifiant » qui fit ses débuts en 1863 à Bastia. C'est à Ange-François Mariani originaire de Pero Casevecchie en Costa Verde que l'on doit cette boisson fabuleuse. 1868 ce dernier arrive dans la capitale et peu de temps après change son prénom et devient Angelo, il commercialise son vin qui rencontre un succès mondial. Dans sa préparation la première formule était à base de vin blanc corse et de feuilles de coca. A l'époque on pouvait utiliser des feuilles de coca en France. La feuille contient de la cocaïne mais pas que, elle contient surtout 14 alcaloïdes. La feuille est vertueuse c'est l'exploitation que certains en font qui ne l'est pas. Il se basait sur les récentes études de Paolo Mantegazza qui

traitait de la plante de coca et ses bienfaits. La seconde formule il la réalise avec du vin de Bordeaux et toujours des feuilles de coca qu'il cultive sous serre. C'est là qu'Angelo Mariani crée la Société Coca Mariani et produit le « Vin Tonique Mariani ». Il faisait macérer 60 g de coca dans un excellent vin de Bordeaux durant plusieurs mois. Au départ le produit fut commercialisé sous forme de digestif, d'apéritif et de solution à tous les maux. La dose recommandée était de deux à trois verres par jour avant ou après les repas. Bref ! le Vin Coca Mariani prit d'assaut la ville de Paris, le reste de l'Europe et des Etats-Unis. Emballé par ce succès, Angelo ouvre des comptoirs à Londres, New York, Montréal et un deuxième laboratoire à New York.

C'était un excellent communicant il avait compris qu'il fallait faire de « la réclame » et la pub aujourd'hui reste la « pierre d'angle » d'une entreprise. A grand renfort d'articles dans les journaux Angelo cite les témoignages d'artistes, politiciens ou conseillers du culte vantant les vertus du Vin Tonique Mariani. Alexandre Dumas, Emile Zola, les Frères Lumière, Jules Verne, l'actrice Sarah Bernhardt, pas moins de six présidents français, la reine Victoria d'Angleterre, le roi d'Espagne, le prince de Monaco, les papes Léon XIII et Benoît XV lui décernent une médaille d'or, leurs successeurs appréciant les effets bénéfiques de ce vin tonique ont fait de même en signe de gratitude. Il y eut tant de concurrents et d'imitateurs que la Société Vin Tonique Mariani fut contrainte de publier un article dans « The Medical and Surgical Reporter » afin de dénoncer ces abus. Angelo Mariani décède en 1914 le 1er avril quelques mois avant la première guerre mondiale. A partir de ce moment son produit est assiégé par des concurrents de mauvais alois sur le plan mondial notamment aux Etats-Unis. Angelo avait un but bien précis lorsqu'il mit en application cette préparation pour la première fois en Corse « soigner et apporter du bien-être à ses concitoyens ».

Années noires et spoliation

Christophe Mariani est un homonyme d'Angelo Mariani mais entretient des contacts étroits et des correspondances avec des membres de la famille. Sur le plan personnel Ange-François n'eut pas beaucoup de chance. Trois enfants nés de son mariage décèdent de maladie suivis par la maman qui meurt de tristesse. Le dernier enfant Jacques grandit et travaille



dans l'entreprise Mariani. Angelo décède en 1914 trois mois après la femme de Jacques met au monde un petit garçon qui portera le prénom de son grand-père. L'entreprise est florissante Jacques travaille jusqu'en 1950 et décède à son tour. C'est Angelo 3ème du nom qui reprend les rennes pendant une douzaine d'années jusqu'en 1963. La coca étant interdite, il crée l'apéritif Mariani et il a un garçon qu'il appelle Angelo également. Angelo 4ème du nom se marie et a deux filles. Au bout de quelques années, il se sépare en mauvais termes de son épouse et se remarie avec une dame Eléonore sans enfants. Au décès d'Angelo en avril 1978 Eléonore hérite de l'héritage Mariani sans partage avec les filles héritière du premier lit. Eléonore âgée et très affaiblie n'ayant plus toute sa tête disparaît emportant bien des secrets. A ce jour, les enfants d'Angelo ne savent pas où leur père est enterré et ne parviennent pas à faire leur deuil. Un neveu d'Eléonore détiendrait des documents relatifs à la famille Mariani, mais des questions se posent. Qu'est devenu le patrimoine familial de la famille Mariani ? les maisons dont celle de Château Lafitte, les médailles en or... Qui a spolié ainsi les héritiers ?

Années 2000 Christophe Mariani

Durant vingt ans Christophe s'est amusé comme un fou faisant danser le tout Ajaccio de 1996 à 2008 comme disc-jockey. Il avait aussi créée l'association « Les plus belles voix

de Corse », il abandonne en 2007 et s'essaie à la restauration. Mars 2014 il décide de produire une cuvée de vin avec la cave Massei du nom de son restaurant « Casa Corsa ». Puis, il se dit qu'il va l'appeler Mariani, il se renseigne pour voir s'il n'y a pas une autre société Mariani et découvre l'histoire d'Angelo le précurseur du Vin à la coca. C'était le 1er avril 2014 Christophe se rend compte que ce jour est fatidique il y a 100 ans Angelo disparaissait, il en est ébranlé. Cette année là il rencontre à Ajaccio Alain Delperio qui dédicace son livre sur « Mariani et son vin tonique ». Il l'écoute, en parle et se nourrit de cette histoire. C'est le déclic ! il abandonne la restauration et se lance corps et âme dans la résurrection du Vin Mariani. Coca Mariani est le nom de la marque qu'il a déposée en 2014 à Ajaccio, il peut donc exploiter l'étiquette « Vin tonique Mariani » sans problèmes en se référant au judicieux créateur. C'est un apéritif à base de vin au même titre que d'autres. Christophe rajoute de l'alcool de coca de Bolivie qui est autorisé. Pour info, il faut savoir que la législation ôte le titre de vin à ceux qui rajoutent du sucre dans la boisson, ceci est un acte grave et répréhensif. 2016 la

marque est prête, la formule au point, bouteilles et étiquettes. Il se rapproche des boliviens notamment Jean-Paul Guevara neveu du « Che » et reçoit le ministre de la coca de Bolivie venu spécialement pour la sortie officielle du Vin Mariani à Ajaccio. Un signe du destin, 17 décembre 2016 inauguration officielle-17 décembre 1838 naissait Ange-François Mariani à Pero Casevecchie. Christophe s'est débrouillé tout seul avec ses économies, sans subventions, ni l'aide des banques, ou des collectivités, mais tous étaient présents lors de l'inauguration en présence des boliviens. La distribution du Vin Mariani se fait chez les cavistes et par correspondance. Maison Ferrero Bd. Mme. Mère, La table de Mina Place. Abbatucci... Il nous faut citer ici Maître Antoine Chéron pour ses recherches et informations qui permettent à Christophe de dérouler l'écheveau et d'avancer dans sa quête de vérité. Il lui faudra également beaucoup d'obstination, mais ça on lui fait confiance, parce qu'en face de lui il a le géant américain du soda qui ne lui veut pas que du bien.

• Danielle Campinchi

Site : www.vinmariani.fr

Plaidoyer pour l'Etat

Il est bien assez du mondialisme et du libéralisme pour faire le sale travail de déconsidérer ou détruire l'Etat.



Taux de mortalité de la Covid comparable à celui des grands pays européens et même dans une certaine mesure du Brésil de Jair Bolsonaro alors que les dépenses de santé se situent, par rapport au PIB, au cinquième rang mondial. Pénurie de masques, vaccins et tests. Détresse de l'hôpital et de ses personnels. Politiques anti-Covid à la fois erratiques, contradictoires, technocratique, comptables et inefficaces. Hier pays à la pointe de la découverte médicale, aujourd'hui seule grande puissance à ne pas avoir développé son propre vaccin. Constat attristant concernant notre pays ! La pandémie et la crise sanitaire révèlent la décadence d'un système de santé et d'une politique de recherche. Malheureusement la descente aux enfers est bien plus globale. Certes, selon le FMI (Fonds Monétaire International) et ce parmi les pays

les plus riches du monde, la France occupe encore la cinquième place. Mais le PIB n'est pas forcément un indicateur de bonne santé. Si l'on prend en compte la croissance, il est avéré qu'après avoir été une des plus toniques d'Europe dans les années 1960 et 1970, la croissance française ne progresse plus qu'à petits pas et ce dans ce qui devient une friche industrielle et un désert rural. Les autres indicateurs ne sont pas non plus enthousiasmants. La balance commerciale qui était plutôt à l'équilibre durant les années 1970 et 1980, est dans le rouge depuis les années 2000. En 2020 et 2021, il est fort à parier que la désindustrialisation, la dépendance au tourisme et les coups-bas infligés à l'agro-alimentaire par des traités de libre échange du genre CETA Canada, feront très mal et provoqueront une nouvelle glissade.

Je dis stop !

Même si je n'ajoute pas au constat que la pensée dominante libérale appelle « *le poids de la dette* » car celle-ci relève d'une escroquerie rendue possible par la démission des Etats face aux appétits des banques, il n'en reste pas moins vrai que notre pays est sur le toboggan du déclin. Certes ce déclin s'inscrit dans celui de l'ensemble de l'Union Européenne et certes aussi ses causes ne sont donc pas seulement nationales. Mais cela ne représente aucunement une consolation pour les demandeurs d'emploi, les agriculteurs ruinés et les nouveaux pauvres. Le modèle français hérité du progrès social hérité de 1936 et du consensus intervenu en 1945 en sein du Conseil National de la Résistance, ainsi que du grand bond de la production et de l'accès à la consommation durant les Trente Glorieuses, est mal en point et nos dirigeants actuels souhaitent l'achever. Pourquoi vous infliger ce bilan économique global ? Je crois nécessaire de le faire car, aujourd'hui, beaucoup chez nous, oublient que le modèle ayant fait le bonheur matériel de nos grands-parents et de nos parents, et dont nous avons hérités et profitons encore, repose beaucoup sur l'action de l'État. Bien sûr, que d'Ersa à Bunifaziu cette action ne soit pas toujours parfaite ou adaptée, je l'entends volontiers. Que l'on conteste certains comportements ou choix de Paris ou de ses représentants locaux peut m'apparaître justifié. Mais que pour des considérations politiciennes, pour défendre des intérêt particuliers ou couvrir des malversations, certains d'entre nous, tout en demandant sans cesse de nouveaux subsides ou des exceptions supplémentaires de charges fiscales ou sociales, dénigrent en permanence l'Etat ou veulent faire croire qu'il ne sert à rien et que l'on vivrait mieux sans lui, je dis stop ! Il est bien assez du mondialisme et du libéralisme pour faire le sale travail de déconsidérer ou détruire un acteur qui, heureusement encore un peu, finance, structure, solidarise et protège selon une logique d'intérêt général et de cohésion sociale.

• Alexandra Sereni

Visitez notre site internet : www.journaldelacorse.corsica

Disposer de son corps

Nul besoin d'être militant ou féministe pour vérifier que depuis la nuit des temps, les hommes ont profité de leurs forces physiques pour soumettre les femmes, fragilisées par le fait de porter des enfants. Cette fonction biologique n'a de cesse de faire trembler les piliers de la société. Le corps des femmes ne leur appartient pas tout à fait, tout compte fait.

Idéal féminin maternant

Le sexisme ordinaire n'a pas fini de s'immiscer dans bien des domaines de la vie, que cela soit pour la démocratie, l'accès à l'éducation, au travail, la sexualité et la religion. Le corps est un enjeu politique, quand il s'agit de le couvrir (cf. le débat sur le voile, par exemple), quand il s'agit de procréer. « *On ne naît pas femme on le devient* »... Pour Beauvoir, première à pointer que les différences entre les hommes et les femmes sont autant biologiques que culturelles, maternité et soumission étaient indubitablement liées. Le modèle de la société est encore marqué par

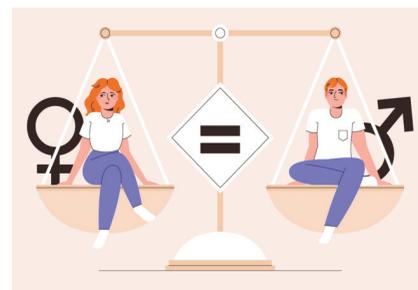


l'idéal maternel, celui-ci étant l'alpha et l'oméga de toute destinée féminine. Être mère demeure dans le CV parfait, n'en déplaise à la charge mentale de mener carrière et vie de famille de front. Pourtant, la question du genre ne saurait se résumer à celle de la fonction biologique de la procréation. La prise en compte de la question du genre doit aller au-delà de la nature biologique, pour éviter

les discriminations. La condition féminine est un combat semé d'embûches et presque un parcours du combattant tant chaque progrès est obtenu de haute lutte. Et remis en cause à chaque crise. L'idéal sociétal d'égalité recule aussi avec la Covid-19.

Désir d'enfant

Depuis quelques années, on constate un déclin de la natalité dans le pays, en raison de la diminution du nombre de femmes âgées de 20 à 40 ans, en âge de procréer. Selon les dernières statistiques de l'Insee, la Corse est la région la moins féconde. Autre sujet d'inquiétude, celui de l'infertilité croissante. En France, environ un couple sur huit consulte en raison de difficultés à concevoir un enfant. En cause, l'infécondité des hommes (dont le nombre de spermatozoïdes par millilitre est passé de 80 à 40 millions en trente ans) et les grossesses de plus en plus tardives. Il y a trente ans, l'âge moyen d'un premier accouchement était de 23 ans, contre 31 aujourd'hui (30 ans en Corse, en 2009). Ce double problème est à l'origine de l'infertilité des générations actuelles. L'assistance médicale à la procréation (AMP ou procréation médicalement assistée, PMA) a connu une petite révolution dans les traitements de l'infertilité (StimHo) avec la FIV (fécondation in vitro). La proportion d'enfants conçus par FIV progresse de +0,5 % tous les 7 à 8 ans et c'est désormais plus de 2,5 % des enfants français qui sont conçus par FIV, soit 1 enfant sur 40. Il n'y a pas d'activité de fécondation in vitro en Corse. Les couples ont recours aux centres de la région PACA. L'atlas de l'offre de soin en AMP indique que 0,4% des femmes domiciliées en Corse ont accès à la FIV contre 0,5% au niveau national. Le débat actuel repose la question



de la nature des couples pouvant prétendre à la PMA. Quid des transgenres ?

Disposer de son corps

Depuis sa légalisation en 1975, le droit à l'avortement s'est enrichi de lois pour faciliter sa mise en œuvre. Pourtant, en 2021, se faire avorter peut s'avérer compliqué. Pour des raisons d'accès, les hôpitaux fermant ces centres, car c'est un acte médical peu valorisé ou rentable. La fermeture de 8 % des centres pratiquant l'IVG en dix ans n'aide pas. Ensuite, tous les professionnels de santé n'y sont pas favorables. Certains refusent encore de pratiquer l'IVG au nom de la « *double clause* » de conscience. Pourtant, en France une femme sur trois a recours à l'IVG au moins une fois au cours de sa vie. La Corse est l'une des régions où l'on avorte le plus. En 2019, on a compté 19,4 IVG pour 1 000 femmes alors que la moyenne nationale est de 15,6. La faute au manque d'informations sur la sexualité, et aussi aux applis censées calculer les périodes d'ovulation, aussi aléatoire que la méthode Ogino. L'occasion de rappeler que les femmes portent aussi souvent seules les moyens de contraception dans les cas de relation stable. Et l'IVG n'est pas considérée comme une méthode de contraception, c'est une intervention médicale lourde, qu'elle soit médicamenteuse ou chirurgicale. Elle n'est jamais pratiquée avec plaisir.

• Maria Mariana

Coordonnées des centres de planification et de PMI en Corse :

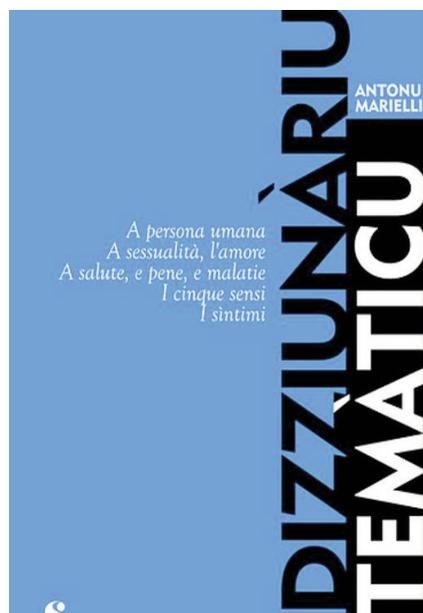
<https://www.corse.ars.sante.fr/sites/default/files/2017-02/CPEF%20Corse.pdf>

Établissements de santé pratiquant les IVG en Corse :

<https://www.corse.ars.sante.fr/sites/default/files/2017-02/ES%20IVG.pdf>

Antone Marielli : un dizziunariu per tramandà a parolla corsa...

Esciutu pochi tempi fà à « *Scudu Edizione* », un primu dizziunariu d'Antone Marielli- ci ne serà trè in tuttu- mette in vale parecchie tematiche : a persona umana, a sessualità, l'amore, a salute, e pene, e malatie, i cinque sensi è i sintimi. Un travaglione, fruttu di più di trentacinque anni di raccolte...



Per quelli chì u cunnoscenu pocu, Antone Marielli hè, di sicuru, u famosu artistu, pueta, cantadore è sunadore (organettu, ghitarra, fiati...) di Diana di l'Alba. E duie squadre, quella di u principiu in l'anni settanta è quella di a generazione di u novanta. Fora d'issa passione, l'omu, di ceppu sartinese, hè arradicatu à a so lingua è a so cultura. Un percorsu chì l'hà purtatu d'una manera logica, à insegnà-piuttostu tramandà- a lingua corsa durante quaranta anni.

Ma da zitellu, hè sempre statu passiuatu da a parolla. « *A parolla hè un segnu. U segnu hè a scrittura... Ziteddu, aghju sempri seguitatu à babbu. Era elettricistu. Tirava i fili è l'aiutava ogni vacanzi. Un mesi d'estati ! Vulia ch'eo amparessi un mistieru manuali. Ma u destinu n'hà decisu altrimenti...* » Zitellu, Antone hè sempre à mezu à l'anziani è, sicura, ind'un bagnu linguisticu naturale ch'ellu si parlava,

per a maiò parte, in corsu. Porta cun ellu, un picculu quaternu rossu è scrive parolle ch'ellu ùn cunnosce micca o chì sò perse. È cusì, u libracciu, seguitatu da altri ch'ellu era carcu – face a so strada accumpagnendu u professore – cantadore – durante anni è anni.

Trentacinque anni di raccolte

L'idea di publicà un dizziunariu hè ghjunta. « *Una logica ch'eo vulia tramandà tuttu què. Fora di i mei, aghju fattu u giru di a Corsica, cù Diana di l'Alba o in tantu chè guida di muntagna, scuntrendu tanta ghjenti. Ci era sempri una parolla persa o ch'un cunniscia micca. Tandu, tuttu u mondu parlaia corsu. A ghju vulsutu dopu à un travaddonu, metta l'insemi à dispusizioni di a ghjenti. Trentacinque anni di raccolti !* » Per una « *messa in suchju* », l'autore- chì hà dighjà publicatu « *E fole di Ziu Antone* » – per i zitelli in u 2015, esce trè anni fà, un primu libru « *Buccate, scappate, detti è parolle scarse* ». In tuttu, ci truveremu guasgi 20000 parolle o spressione. Ma t'hà sempre u so filu in capu : publicà una spezia d'enciclopedia cù un vucabulariu abbastanza precisu nantu à tutte e tematiche. « *Hè un travaddu di monacu, ci hè vulsutu à fighjulà, fà i currezzioni, aghju travaddatu tutti i mani chè babbu dicia sempri : « a menti hè fresca !* » Cusì, ghjè un primu toma esciutu à u principiu di marzu. Dedicatu, quessu quì à tematiche precise : a persona umana, a sessualità, l'amore, a salute, e pene, e malatie, i cinque sensi è i sintimi. Per fà ne a prumuzione, l'artistu publicheghja, ogni ghjorni, una pagina nantu à u so Facebook.



1200 pagine, 250000 parolle è spressione

Dui altri anu da seguità d'ottobre (a famiglia, a scola, i panni, u manghjà, a religione, e credenze, a morte, l'allevu, i ghjochi, l'agricultura) è di ferraghju l'annu chì vene (u mare, i pesci, i mistieri, l'ecunomia, a vittura, u drittu, i culori, a pittura, a tecnica di u sonu, stampa, a natura (piante, mignoculi...), e muntagne, a caccia, u tempu chì passa, u tempu chì face, i Santi, e stelle, u ventu, detti persi... Un travagliu chì adunisce à pocu pressu 1200 pagine è 250000 parolle o detti. L'autore, ellu, hè « *vittimu* » di u successu, postu chè, per via d'una vendita maiò, l'edizione sò custrette di stampà dinò. Una manera di misurà, cù l'interessu di u publicu, u travagliu di l'autore...

• F.P.

U dizziunariu tematicu
Antonù Marielli
Scudu Edizione, 400 p.
25 euros

Journal de la Corse

est le journal habilité pour publier

Les Annonces Légales et Judiciaires

Dans les départements 2A-2B

Devis et attestation de parution
renvoyés dans l'heure

Contact : journaldelacorse@orange.fr
ou 04 95 28 79 41

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AJACCIO

1 – OUVERTURE DE PROCÉDURE

Par jugement en date du 29/03/2021, le tribunal de commerce d'Ajaccio a ouvert une procédure de liquidation judiciaire à l'encontre de :

CREA VERTS 2A (SAS)

Lieudit Bovale

20167 SARROLA-CARCOPINO

Activité : Réalisation d'études et de travaux de construction et où de rénovation de bâtiment ainsi que de voies et réseaux divers et d'aménagement tant intérieur qu'extérieur.

Enseigne :

RCS AJACCIO B 793 466 434 === 2013 B 323

Et fixé au 10/03/2021 la date de cessation des paiements

Liquidateur exerçant les fonctions dévolues au mandataire judiciaire :

Maître Jean-Pierre CELERI

22 Cours Napoléon

20000 AJACCIO

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC de la présente décision auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditor-services.com>

Le greffier,

Par jugement en date du 29/03/2021, le tribunal de commerce d'Ajaccio a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'encontre de :

ACQUASYSTEM (SAS)

11 Rue Maréchal Juin

20137 PORTO-VECCHIO

Activité : Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux.

Enseigne : **ACQUASYSTEM**

RCS AJACCIO B 842 081 119 === 2018 B 697

Et fixé au 15/01/2021 la date de cessation des paiements

Liquidateur exerçant les fonctions dévolues au mandataire judiciaire :

Maître Jean-Pierre CELERI

22 Cours Napoléon

20000 AJACCIO

Les déclarations de créances sont à déposer

dans les deux mois suivant la publication au BODACC de la présente décision auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditor-services.com>

Le greffier,

2 – ARRÊT PLAN DE REDRESSEMENT

Par jugement en date du 29/03/2021, le tribunal de commerce d'Ajaccio a arrêté le plan de redressement de :

LA GELATERIA - A GHJACCIU D'ELSA (SARL)

30, Cours Napoléon

20000 AJACCIO

Activité : Vente de glaces, de sorbets, tout ce qui concerne la restauration rapide.

Enseigne : **LA GELAT**

RCS AJACCIO B 802 857 912 === 2014 B 300

Commissaire à l'exécution du plan :

Maître Jean-Pierre CELERI

22 Cours Napoléon

20000 AJACCIO

Le greffier,

3 – CLÔTURE DES OPÉRATIONS

- Pour insuffisance d'actif

Par jugement en date 29/03/2021, le tribunal de commerce d'Ajaccio a prononcé la clôture des opérations pour insuffisance d'actif de :

PRESSING DES MARINES

Lieudit Porticcio

Les Marines de Porticcio

20166 GROSSETO-PRUGNA

Activité : Pressing, laverie, blanchisserie, teinturerie, nettoyage à sec.

Enseigne :

RCS AJACCIO B 344 147 145 === 88 B 38

Le greffier,

Par jugement en date 29/03/2021, le tribunal de commerce d'Ajaccio a prononcé la clôture des opérations pour insuffisance d'actif de :

CANIGIANI (SARL)

Chemin d'Appietto

Ajaccio

20167 MEZZAVIA

Activité : Produits pétroliers.

Enseigne :

RCS AJACCIO B 389 626 672 === 93 B 15

Le greffier,

- Pour extinction du passif

Par jugement en date 29/03/2021, le tribunal de commerce d'Ajaccio a prononcé la clôture des opérations pour extinction du passif de :

DE PERETTI Angèle Doria

48 Cours Napoléon

20000 AJACCIO

Activité : Pharmacie.

Enseigne :

RCS AJACCIO A 343 568 473 === 2008 A 422

Le greffier,

AMBULANCES AJACCIENNES AMBROSINI

Société à responsabilité limitée

au capital de 7 622,45 euros

Siège social : Lieudit A Felasca, AFA

20167 MEZZAVIA

344 040 704 RCS AJACCIO

NOMINATION COGÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 mars 2021, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant statutaire Monsieur **Jacky AMBROSINI**, demeurant 7 Chemin d'Acqualonga, 20167 MEZZAVIA, pour une durée illimitée à compter du 27 mars 2021. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Jacky AMBROSINI a été rajouté à celui de **Monsieur Valère Georges Pierre AMBROSINI**.

Pour avis, la Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 Mars 2021 a été constituée une **Société Civile Immobilière** ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : **D'OH**

Siège social : 1 Avenue Impératrice Eugénie

20000 AJACCIO

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 €, les apports sont en numéraires

RCS : en cours d'immatriculation.

Exercice social du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Gérant : **Monsieur RIDOLFI Jean Paul** demeurant 1 Avenue Impératrice Eugénie, 20000 AJACCIO. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

Pour avis

« L'ALTU MARE »

Société par Actions Simplifiée

au capital de 1.000 euros

Siège social : Lieudit Sant'Appianu Sagone

20160 VICO

519 031 892 RCS AJACCIO

Aux termes d'une AGE en date du 11/02/2021, il a été approuvé la démission de Monsieur Gérard SERRERI de ses fonctions de Directeur général à compter du 11 février 2021. Mention au R.C.S d'AJACCIO.

Pour avis,

ANNONCES LÉGALES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à AJACCIO en date du 26 mars 2021, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BR TOCI,
 Siège social : Résidence Castel Vecchio, Les Mirabelles Bâtiment G, AJACCIO (Corse)
 Objet : - L'acquisition, la construction, et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnels, commercial ou industriel, - La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, - La prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés,
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 500 euros

- Montant des apports en numéraire : 500

Gérance :

- **Monsieur Renis TOCI**, demeurant Résidence Castel Vecchio, Les Mirabelles Bat G, AJACCIO (Corse), né le 26/04/1973 à MAQELLARE (Albanie)

- **Monsieur Bekim TOCI**, demeurant résidence Grisoni Immo, appartement 2, Lieu-dit Orizole, PIETROSELLA (Corse), né le 29/12/1976 à MAQELLARE (Albanie)

Agrément des cessions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, partenaires pacés, ascendants ou descendants, même si le conjoint, le partenaire pacé, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant plus de la moitié des parts sociales.

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de AJACCIO.

Pour avis, l'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant.

LOULOU

Société civile immobilière

Au capital de 1 000 euros

Siège social :

Chez M. Michaël FERNANDES GOMES

Résidence Constellation Bât 4,

Avenue Noël Franchini

20090 AJACCIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AJACCIO du 20 février 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LOULOU

Siège social : Chez Monsieur Michaël FERNANDES GOMES, Rés Constellation Bât 4, Avenue Noël Franchini, 20090 AJACCIO.

Objet social : l'acquisition, la gestion de patrimoine immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Michaël FERNANDES GOMES, demeurant, Rés Constellation Bât 4, Avenue Noël Franchini, 20090 AJACCIO, Né le 23 septembre 1984 à AJACCIO, de nationalité française,

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas. Agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

Pour avis, La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à AJACCIO du 23/03/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : CASA FROID

Siège social : Résidence Badello, 20250 CORTE
 Objet social : Frigoriste, entretien, dépannage, vente et installation de matériel frigorifique, plomberie et toutes activités annexes.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 1000.00 euros

Gérance : M. CHIESI Jean-André, Baptiste, né le 19 mars 1991 à BASTIA (2B), de nationalité française, domicilié Quarcedo, 20250 CASANOVA.

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis, Le représentant légal.

LA VILLA ABITBOL 2

Société Civile Immobilière

au capital de mille (1000) euros

Siège Social : 19 Rue du Général Leclerc

20137 PORTO VECCHIO

RCS AJACCIO 812 023 075

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 février 2021, Monsieur Antoine OTTAVIANI né le 10 novembre 1961 à BASTIA (2B), demeurant Résidence Cita Di Sali Bâtiment A, Quartier Vignola 20137 PORTO VECCHIO, a été nommé Gérant de la société **ABITBOL 2, Société Civile Immobilière** au capital de 1000 euros, RCS AJACCIO : 812 023 075, dont le siège social est situé 19 rue du Général Leclerc PORTO VECCHIO 20137, en remplacement de Monsieur Paul Jean MONTI, Gérant démissionnaire ayant cessé ses fonctions à ladite date du 24 février 2021.

Les modifications résultant de l'avis antérieurement publié de la décision ci-dessus sont les suivantes :

Ancienne mention :

Gérant :

Paul Jean MONTI né à BASTIA le 6 janvier 1974, a été nommé en qualité de Gérant pour une durée illimitée.

Nouvelle mention :

Gérant : Le Gérant de la Société est Monsieur **Antoine OTTAVIANI**, né le 10 novembre 1961 à BASTIA (2B), demeurant Résidence Cita Di Sali Bâtiment A, Quartier Vignola 20137 PORTO VECCHIO.

Cette nomination a été faite pour une durée indéterminée.

POUR AVIS,

Le Gérant, Antoine OTTAVIANI.

LA VILLA ABITBOL

Société Civile De Construction Vente

au capital de mille (1000) euros

Siège Social : 19 Rue du Maréchal Leclerc

20137 PORTO VECCHIO

RCS AJACCIO 802 101 451

AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 mars 2021, Monsieur Antoine OTTAVIANI né le 10 novembre 1961 à BASTIA (2B), demeurant Résidence Cita Di Sali Bâtiment A, Quartier Vignola 20137 PORTO VECCHIO, a été nommé Gérant de la société **LA VILLA ABITBOL, Société civile de Construction Vente** au capital de 1000 euros, RCS AJACCIO : 802 101 451, dont le siège social est situé 19 rue du Maréchal Leclerc PORTO VECCHIO 20137, en remplacement de Monsieur Paul Jean MONTI, Gérant démissionnaire ayant cessé ses fonctions à ladite date du 24 mars 2021.

Les modifications résultant de l'avis antérieurement publié de la décision ci-dessus sont les suivantes :

Ancienne mention :

Gérant :

Paul Jean MONTI né à BASTIA le 6 janvier 1974, a été nommé en qualité de Gérant pour une durée illimitée.

Nouvelle mention :

Gérant :

Le Gérant de la Société est **Monsieur Antoine OTTAVIANI**, né le 10 novembre 1961 à BASTIA (2B), demeurant Résidence Cita Di Sali Bâtiment A, Quartier Vignola 20137 PORTO VECCHIO. Cette nomination a été faite pour une durée indéterminée.

POUR AVIS,

Le Gérant, Antoine OTTAVIANI.

DS AVOCATS

11, Allée de la Pacific

33800 BORDEAUX

CHANGEMENT DE DIRIGEANT

Par acte unanime des associés du 24.03.2021 de la société **CAIPTURE, SAS** au capital de 10.990 € sise Maison du parc technologique, Bureau 1, 20600 BASTIA (831 039 078 RCS BASTIA), il a été décidé de prendre acte de la démission de **M. Emmanuel DUPERRAY** de son mandat de Directeur Général. Mention sera faite au RCS de BASTIA.

Pour avis

S.A.S « Les copines en cuisine »
Société Par Actions Simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : Pied Arena
Route de Vico
20118 SAGONE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 mars 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Les copines en cuisine,
 Forme sociale : Société par Actions simplifiée,
 Siège social : Pied Arena, Route de Vico, 20118 SAGONE

Objet social : Restauration rapide, préparation et livraison de plats cuisinés.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
 Capital social : 500 Euros,

Présidente : Madame Stéphanie, Maguy, Rina, Jeannie GORGUILLO, demeurant Pied Arena – Route de Vico – 20118 SAGONE.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

La Présidente

SANGIO FINANCES
Société à responsabilité limitée
au capital de 337 500 euros
Siège social : C/O Mr Jean-François SANTUCCI
Villa Jean, Lieudit Casavone
20166 GROSSETO PRUGNA
421 795 386 RCS AJACCIO

NOMINATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une délibération en date du 06/07/2020, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :

- Société CPR AUDIT, domicilié 10 Bis Place Général DE GAULLE, Diamant II entresol, 20000 AJACCIO, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Pour avis, La Gérance.

BONIFACIO ALIMENTATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros
Siège social : Lieudit Langone
20169 BONIFACIO
483 346 763 RCS AJACCIO

NOMINATION COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une délibération en date du 06/07/2020, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :

- Société CPR AUDIT, domicilié 10 Bis Place Général DE GAULLE, Diamant II entresol, 20000 AJACCIO, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de

l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Pour avis, La Gérance.

BONIFACIOALIMENTATION
Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros
Siège social : Lieudit Langone
20169 BONIFACIO
483 346 763 RCS AJACCIO

FIN DE MISSION DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'assemblée générale du 28/06/2019 a constaté que les mandats de Monsieur PANTALACCI Jean Marc, Commissaire aux Comptes titulaire sis 19 Boulevard du Roi Jérôme, immatriculé au RCS d'AJACCIO sous le numéro 327 417 036, et de Monsieur LORENZONI Joseph, Commissaire aux Comptes suppléant sis Immeuble A Vigna, MORIANI Plage, 20230 SAN NICOLAIO, immatriculé au RCS de BASTIA sous le numéro 401 981 915, sont arrivés à expiration au terme de l'exercice clos au 31 décembre 2018, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant pendant les deux exercices précédant l'expiration des mandats. L'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à la désignation de nouveaux Commissaires aux Comptes.

Pour avis, La Gérance.

SCP MORELLI - MAUREL & ASSOCIÉS
7, rue Maréchal Ornano – BP 203
20000 AJACCIO
Tél : 04.95.21.49.01 – Mail :
contact@corsicalex-avocats.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur, au Palais de Justice d'AJACCIO, sis 4 Boulevard Masseria, le :

MERCREDI 19 MAI 2021 à 8 HEURES 30

Département de Corse du Sud,
sur la commune de MELA :

1er lot :

• La parcelle cadastrée A 220 (10 a 10 ca) Lieu-dit Giardino

Mise à prix : 2.000 euros

2ème lot :

• La parcelle cadastrée A 237 (87 ca) Lieu-dit « Sottaniccia »

• Les parcelles cadastrées A 240 (B.N.D. 10 a 19 ca à prendre sur 30 a 58 ca) et A 252 (21 ca) lieu-dit « Poggio di Fioco »

Mise à prix : 5.000 euros

3ème lot :

La parcelle cadastrée A 269 (97 a 19 ca) Lieudit « Affacciata » non bâtie

Mise à prix : 3.000 euros

4ème lot :

Les parcelles cadastrées A 59 (29 a 80 ca) et A 60 (B.N.D. 17 a 74 ca à prendre sur 53 a 20) Lieu-dit « Vicolare »

Mise à prix : 2.000 euros

5ème lot :

Les parcelles cadastrées A 158 (54 a 45 ca) et 159 (23 a)

Mise à prix : 2.500 euros

Sur la commune de LEVIE :

6ème lot :

La parcelle cadastrée D 17 (BND : 12 a 47 ca à prendre sur 49 a 86 ca) Lieu-dit « Petra Grossa »

Mise à prix : 1.000 euros

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. " Morelli Maurel et Associés", et déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AJACCIO.

(Biens plus amplement décrits aux plans cadastraux, documents hypothécaires, et au procès-verbal dressé par Huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. " Morelli Maurel & Associés", pour consultation).

ÉTANT NOTAMMENT PRÉCISÉ :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'AJACCIO, avec remise préalablement à la vente, contre récépissé, d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire égale à 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 euros.

* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

- Au cabinet de la S.C.P.A. "Morelli Maurel et Associés", 7 Rue Maréchal Ornano à AJACCIO,
- Au Secrétariat Greffe du Tribunal Judiciaire d'AJACCIO.
- Site internet :

<http://www.encheresjudiciaires.com>

Fait et rédigé à AJACCIO, Le 16 février 2021
POUR EXTRAIT. (9311929s1)

CASALOC
SCI au capital de 1000.00 euros
Route des Cannes, Casa Nova,
Grosseto Prugna
20166 PORTICCIO
RCS AJACCIO : 849 161 237

Aux termes d'une délibération en date du 08 mars 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier à compter du 08 mars 2021, la forme juridique qui devient « Société Civile de Construction Vente » et l'objet social qui devient « la construction d'un ou plusieurs biens immobiliers en vue de leur revente en totalité ou par lots », et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
 Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'AJACCIO.

Pour avis, Le gérant.

ANNONCES LÉGALES

SCP MORELLI - MAUREL & ASSOCIÉS
7, rue Maréchal Ornano – BP 203
20000 AJACCIO
Tél : 04.95.21.49.01 – Mail :
contact@corsicalex-avocats.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur, au
Palais de Justice d'AJACCIO, sis 4
Boulevard Masseria, le :

MERCREDI 19 MAI 2021 à 8H30

Département de Corse du Sud, sur la commune
de VICO :

• 1er lot : le terrain cadastré A 1148 (1.780 m²)
Mise à prix : 127.000 euros

• 2ème lot : le terrain cadastré A 1287 (10.067 m²)
Mise à prix : 725.000 euros

• 3ème lot : le terrain cadastré A 1150 (48.840 m²)
Mise à prix : 1.173.000 euros

Outre les charges et clauses et conditions
énoncées au cahier des charges dressé par la
S.C.P.A. "Morelli Maurel et Associés", et
déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire
d'AJaccio.

(Biens plus amplement décrits aux plans
cadastraux, documents hypothécaires, et au
procès-verbal dressé par Huissier, documents
déposés au Cabinet de la S.C.P.A. "Morelli
Maurel & Associés", pour consultation).

ÉTANT NOTAMMENT PRÉCISÉ :

* Que les enchères seront reçues uniquement
par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau
d'AJaccio, avec remise préalablement à la
vente, contre récépissé, d'un chèque de banque
ou d'une caution bancaire égale à 10 % du
montant de la mise à prix, avec un minimum
de 3.000 euros.

* Que les renseignements complémentaires
et le cahier des charges sont notamment
consultables :

- Au cabinet de la S.C.P.A. "Morelli Maurel et Associés", 7 Rue Maréchal Ornano à AJACCIO,
- Au Secrétariat Greffe du Tribunal Judiciaire d'AJaccio.

◦ Site internet :

<http://www.encheresjudiciaires.com>

Fait et rédigé à AJACCIO, Le 19 février 2021
POUR EXTRAIT. (20200364)

SCP MORELLI-MAUREL & Associés
7, Rue Maréchal Ornano
20000 AJACCIO
Tél : 04.95.21.49.01 – Fax : 04.95.51.27.73 Email :
contact@corsicalex-avocats.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur, au
Palais de Justice d'AJACCIO, sis 4
Boulevard Masseria, le :

MERCREDI 19 MAI 2021 à 8H30

Département de la Corse du Sud, sur la
commune de GUAGNO :

1er lot de vente :
La parcelle cadastrée E 798 (1a 50 ca)
Sur la mise à prix de 25.000 euros

2ème lot de vente :
En la copropriété cadastrée E 802 (76 ca),
objet d'un état descriptif de division publié le
26 janvier et 13 mai 1981 volume 2875 n°6
rectifié selon publication des 13 avril et 13 mai
1981 volume 2940 n°19 :

- Le lot n° 1, soit une cave au sous-sol côté Est
- Le lot n° 2, soit une pièce au 2ème étage
- Le lot n° 3, un grenier à l'Est

Sur la mise à prix de 10.000 euros

Outre les charges et clauses et conditions
énoncées au cahier des charges dressé par la
S.C.P.A. "Morelli Maurel et Associés", et
déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire.

(Biens plus amplement décrits aux plans
cadastraux, documents hypothécaires, et au
procès-verbal dressé par Huissier, documents
déposés au Cabinet de la S.C.P.A. "Morelli-
Maurel & Associés", pour consultation).

ÉTANT NOTAMMENT PRÉCISÉ :

* Que les enchères seront reçues uniquement
par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau
d'AJaccio,

* Que les renseignements complémentaires
et le cahier des charges sont notamment
consultables :

- Au cabinet de la S.C.P.A. "Morelli Maurel et Associés", 7 Rue Maréchal Ornano à AJACCIO,
- Au Secrétariat Greffe du Tribunal Judiciaire d'AJaccio.

◦ Site internet :

<http://www.encheresjudiciaires.com>

Fait et rédigé à AJACCIO, le 18 février 2021
POUR EXTRAIT (20140052)

SCP MORELLI - MAUREL & ASSOCIÉS
7, rue Maréchal Ornano – BP 203
20000 AJACCIO
Tél : 04.95.21.49.01 – Mail :
contact@corsicalex-avocats.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur, au
Palais de Justice d'AJACCIO, sis 4
Boulevard Masseria, le :

MERCREDI 19 MAI 2021 à 8H30

Département de Corse du Sud, commune de
FIGARI :

Une parcelle de terre cadastrée H 2172 (30a
12ca), Lieu-dit Pozzo di Maestri et toutes
constructions y édifiées.

Mise à prix : 60.000 euros

Outre les charges et clauses et conditions
énoncées au cahier des charges dressé par la
S.C.P.A. "Morelli Maurel et Associés", et
déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire
d'AJACCIO.

(Biens plus amplement décrits aux plans
cadastraux, documents hypothécaires et au
procès-verbal dressé par Huissier, documents
déposés au Cabinet de la S.C.P.A. "Morelli-
Maurel & Associés", pour consultation).

ÉTANT NOTAMMENT PRÉCISÉ :

* Que les enchères seront reçues uniquement
par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau
d'AJaccio, avec remise préalablement à la
vente, contre récépissé, d'un chèque de banque
ou d'une caution bancaire égale à 10 % du
montant de la mise à prix, avec un minimum
de 3.000 euros.

* Que les renseignements complémentaires
et le cahier des charges sont notamment
consultables :

- Au cabinet de la S.C.P.A. "Morelli Maurel et Associés", 7 Rue Maréchal Ornano à AJACCIO,
- Au Secrétariat Greffe du Tribunal Judiciaire d'AJaccio.

◦ Site internet :

<http://www.encheresjudiciaires.com>

Fait et rédigé à AJACCIO, le 18 février 2021
POUR EXTRAIT. (20180533)

Visitez notre site internet
www.journaldelacorse.corsica

SCP MORELLI - MAUREL & ASSOCIÉS
7, rue Maréchal Ornano – BP 203
20000 AJACCIO
Tél : 04.95.21.49.01 – Mail :
contact@corsicalex-avocats.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur, au Palais de Justice d'AJACCIO, sis 4 Boulevard Masseria, le :

MERCREDI 19 MAI 2021 à 8H30

Département de Corse du Sud sur la commune de BASTELICACCIA :
La parcelle cadastrée D 2754 d'une superficie de 2.510 m²

Mise à prix : 9.150 euros

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. "Morelli Maurel et Associés", et déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AJaccio.

(Biens plus amplement décrits aux plans cadastraux, documents hypothécaires, et au procès-verbal dressé par Huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. "Morelli Maurel & Associés", pour consultation).

ÉTANT NOTAMMENT PRÉCISÉ :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'AJaccio, avec remise préalablement à la vente, contre récépissé, d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire égale à 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 euros.

* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

◦ Au cabinet de la S.C.P.A. "Morelli Maurel et Associés", 7 Rue Maréchal Ornano à AJACCIO,
◦ Au Secrétariat Greffe du Tribunal Judiciaire d'AJaccio.

◦ Site internet :

<http://www.encheresjudiciaires.com>

Fait et rédigé à AJACCIO, Le 19 février 2021
POUR EXTRAIT. (20170488)

JPY SPORTS
SAS au capital de mille euros
Chemin de Toretta, Le Salario
20000 AJACCIO
RCS AJACCIO : 843 264 151

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Yoann POULARD de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2020.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

SCP MORELLI - MAUREL & ASSOCIÉS
7, rue Maréchal Ornano – BP 203
20000 AJACCIO
Tél : 04.95.21.49.01 – Mail :
contact@corsicalex-avocats.com

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Au plus offrant et dernier enchérisseur, au Palais de Justice d'AJACCIO, sis 4 Boulevard Masseria, le :

MERCREDI 19 MAI 2021 à 8H30

Département de la Corse du Sud, sur la commune de Porto-Vecchio, en la copropriété cadastrée AT 1125

L'intégralité du bâtiment 6, inachevé, et dans lequel l'État Descriptif de Division prévoit la création des lots détaillés ci-dessous :

- le lot n° 37 : un garage de 28 m²
- le lot n° 38 : un garage de 18 m²
- le lot n° 39 : un garage de 18 m²
- le lot n° 40 : un garage de 18 m²
- le lot n° 41 : un garage de 18 m²
- le lot n° 42 : un garage de 28 m²
- le lot n° 43 : un studio de 28,54 m²
- le lot n° 44 : un studio de 28,54 m²
- le lot n° 45 : un studio de 28,54 m²
- le lot n° 46 : un studio de 28,54 m²
- le lot n° 47 : un appartement de type T3 de 62,46 m²

Mise à prix : 210.000 euros

Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. " Morelli Maurel et Associés", et déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AJACCIO.

(Biens plus amplement décrits aux plans cadastraux, documents hypothécaires et au procès-verbal dressé par Huissier, documents déposés au Cabinet de la S.C.P.A. " Morelli-Maurel & Associés", pour consultation).

ÉTANT NOTAMMENT PRÉCISÉ :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'AJaccio, avec remise préalablement à la vente, contre récépissé, d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire égale à 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 euros.

* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

• Au cabinet de la S.C.P.A. " Morelli Maurel et Associés", 7 Rue Maréchal Ornano à AJACCIO,
• Au Secrétariat Greffe du Tribunal Judiciaire d'AJaccio.

• Site internet :

<http://www.encheresjudiciaires.com>

Fait et rédigé à AJACCIO, le 16 mars 2021
POUR EXTRAIT. (20150150s1)

Maître Philippe GAILLOT-BARTOLI
Avocat au Barreau d'AJaccio
10 Avenue de Paris
20000 AJACCIO

RÉGULARISATION FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance consentie par :

La société LE FESTIVAL, SARL au capital de 7622,45 euros, dont le siège social est RESIDENCE DIAMANT III COURS NAPOLEON 20000 AJACCIO immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AJaccio sous le n°317 004 695 représentée son représentant légal Monsieur Jean Yves TOMI à :

La société LE GLACIER DU PORT

Société à responsabilité limitée au capital de 18 293,88 euros dont le Siège social : 6 Quai Napoléon 20000 AJACCIO RCS AJACCIO immatriculée au RCS d'AJACCIO sous le numéro 307 571 562 représentée aux présentes par son représentant légal Monsieur Michel NERI D'un fonds de commerce de salon de thé, glacier, glaces à emporter, situé RESIDENCE DIAMANT III COURS NAPOLEON 20000 AJACCIO pour lequel le bailleur est inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJaccio sous le numéro 317 004 695, et à l'INSEE sous le numéro SIREN 317 004 695, 00019, pour une durée ferme de 33 mois qui a commencé à courir à compter du 10 août 1980 pour se terminer le 11 mai 1984 a pris fin par extinction du terme.

Pour unique avis signé, le locataire-gérant.

S.C.I. VICTOIRE
Société civile immobilière
au capital de 457,35 Euros
Siège social : Lotissement Artisanal de Pernicaggio
Sarrola-Carcopino 20167 MEZZAVIA
399 456 052 R.C.S. AJACCIO

Par AGE du 15/03/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 15/03/2021, **Monsieur THEVENOT André, Denis, Victor** domicilié Route de Bottaccina, Lieudit Favale 20129 BASTELICACCIA a été nommé **liquidateur**. **Le siège de liquidation a été fixé au Siège social**, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention au RCS d'AJACCIO.



www.journaldelacorse.corsica



AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COLLECTIVITÉ DE CORSE
22 Cours Grandval - BP 215
20187 AJACCIU Cedex 1

Tél. : +33 495516464 - Fax : +33 495516621
Courriel : commande.publique@isula.corsica
Adresse internet : <https://www.isula.corsica>
Objet du marché : Transport aller-retour et manutention des œuvres de l'exposition 1898, Matisse en Corse, « Un pays merveilleux » - Musée de la Corse - Corti
Numéro de référence : 2021-8DGA-0107
Date limite de remise des offres : 03/05/21 à 12h00

Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : <https://marchespublics.isula.corsica/>
Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/04/21



Marie-Charlotte BERLINGHI
Notaire

Lieudit Saint Pancrace – Route du Village
20600 FURIANI
Tel : 04.20.19.01.25
mariecharlotte.berlinghi@notaires.fr

AVIS DE CESSION

Suivant acte authentique reçu sous le sceau de l'Etat par Maître Marie-Charlotte BERLINGHI, officier public, notaire à FURIANI le 24 mars 2021, enregistré au SIE de BASTIA le 29 mars 2021, D°2021/00012377 réf 2B04P31 2021 N 00174.

La société **AU PALAIS GOURMAND, SAS** au capital de 3 000,00 €, dont le siège est à AJACCIO (20000) 6 Av Pascal Paoli, RCS AJACCIO 835 118 720.

En liquidation judiciaire suivant jugement rendu par le Tribunal de Commerce d'AJACCIO le 2 mars 2020.

A cédé à :

La société **VAHINE, SARL** au capital de 1 000,00 €, dont le siège est à AJACCIO (20000) Av Noël Franchini, Rés Europa Bât E, RCS AJACCIO 887 916 120.

Un fonds de commerce de restaurant salon de thé café connu sous le nom commercial AU PALAIS GOURMAND, sis à AJACCIO (20000) 6 Av Pascal Paoli.

Propriété jouissance : jour signature.

Prix principal 13 000,00 € payé comptant.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans DIX jours suivant la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître Jean-Pierre CELERI, 22 Cours Napoléon, AJACCIO (20000), mandataire judiciaire de la société AU PALAIS GOURMAND.

Pour avis et mention, Le notaire.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à SARTENE du 28 mars 2021,

Il a été institué une **Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.)** sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : MONDOLONI ;
Siège : SARTENE (20100), Maison Dermey, Vallée de Tizzano

Durée : 60 ans ;

Objet : La viticulture, la commercialisation du raisin, la vinification et la vente de vin, L'exercice d'activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ;

Capital : 7 500,00 euros, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire ;

Gérance : Monsieur Paul-Antoine MONDOLONI, exploitant agricole, demeurant Route des Sanguinaires, Résidence Les Balcons du Golfe, 20000 AJACCIO en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée ;

Cession de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.

Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

POUR AVIS, La gérance.



Journal de la Corse
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817
de la presse européenne

Journal de la Corse

Journal de la Corse
Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

est le journal habilité pour publier
Les Annonces Légales et Judiciaires
Dans les départements 2A – 2B

Devis et attestation de parution renvoyés dans l'heure
Contact : journaldelacorse@orange.fr

Selon l'arrêté du 21 décembre 2012, modifié par arrêté du 7 décembre 2020, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales le prix de la ligne de référence des annonces légales pour l'année 2021 est fixé au tarif de base de 4,07 euros pour la Corse-du-Sud et la Haute-Corse.

L'upcycling : l'art du recyclage supérieur

C'est une nouveauté qui n'a rien de récent : réaliser une oeuvre à partir d'autres ouvrages sur le point d'être remisés. Une tendance qui a désormais un nom, l'upcycling, anglicisme qui signifie « *surcyclage* », car il n'est pas question de transformer un objet en autre d'une qualité égale mais bien de faire évoluer l'objet à un niveau supérieur. Faire du vieux en très neuf, voilà l'enjeu, un challenge de plus en plus relevé dans tous les domaines.



L'upcycling est un art du XXI^{ème} siècle. Bien que de nombreux créateurs et artistes aient toujours usé de cette technique, le nom est désormais dans tous les médias. « *Donner une vie plus haut de gamme à un objet* » c'est le détourner de sa fonction première pour former un tout autre produit, souvent bien plus qualitatif. Cette tendance est née dans les années 1990, du moins le terme d'upcycling, avant d'être repris dans les années 2000 puis de devenir le label qu'il est à présent. L'idée est alors de réaliser, par exemple, une superbe



robe de luxe à partir d'anciens carrés de soie chinés. C'est un modèle qui colle au coeur et au corps des plus grands noms. Le vrai pic de l'upcycling a été marqué en 2017. Marine Serre est une créatrice de mode française. Elle remporte le prix LVMH cette année là, une explosion dans sa carrière. Son premier défilé était composé à 30% de pièces upcyclées. Pour le second défilé, ce taux est monté à 45%. En 2021, la marque éponyme est adouée par Beyoncé, la famille Kardashian-Jenner, les tops internationaux.

Plus récemment, les adieux de Jean-Paul Gaultier à la mode « *traditionnelle* » ont été marqués par l'annonce d'une nouvelle carrière, tournée vers l'avenir, en collaboration avec



la jeune génération. Ce dernier défilé a présenté les looks iconiques du designer mais également d'autres pièces upcyclées, d'anciens modèles transformés au goût de 2020.

L'upcycling, c'est avant tout un mouvement. C'est d'abord la prise de conscience d'une anomalie dans le rouage des industries, tous milieux confondus. Dans les années 2000, il était moins question de l'écologie, de l'environnement que d'une profession de foi contre le système mercantile. Les designers de



l'époque se positionnaient dans une démarche artistique, politique, contre la surproduction et la création effrénée de tendances.

En 2021, le constat est dressé et on ne peut plus faire marche arrière. Le discours militant contre la société de consommation a été approfondi d'éléments complémentaires en rapport avec la planète. *recycler* c'est recycler d'une autre manière, c'est créer du neuf avec de l'ancien pour une toute autre finalité. La difficulté de ce modèle sera la production à grande échelle : même s'il est possible de trouver des tissus faits à partir d'autres tissus recyclés, le coût reste élevé. Aussi, pouvoir chiner des centaines d'objets pour les transformer peut relever du casse-tête logistique. Un nouveau défi à relever pour demain ?

• J.S.

« *Regard noir* », un film choc

A la caméra Aïssa Maïga et Isabelle Simeoni

L'une est actrice et cinéaste. L'autre réalisatrice de film documentaire. Quand l'une, Aïssa Maïga et l'autre, Isabelle Simeoni se rencontrent, pas de bavardages oisifs... elles tournent ! Et cela nous donne à voir et entendre, « *Regard Noir* », de superbes images et un propos percutant à réveiller les bonnes consciences.



« *Regard Noir* ». Des femmes. Des actrices. De celles qu'on classe dans la rubrique, diversité, au prétexte de la couleur de leur peau et de leur taux de mélanine. Des comédiennes talentueuses. Discriminées. Parce que noires. Parce que femmes. Elles ont noms : Assa Sylla, Mata Gabin, Eye Haïdara, Sara Martins, Nadège Beausson Diagne, Firmine Richard,

Sonia Rolland, France Zobda pour ne citer que quelques-unes d'entre elles. Toutes se heurtent au plafond de verre double épaisseur qui les bloquent dans leur élan créateur et leur épanouissement. Comme noires. Comme femmes. La caméra d'Isabelle Simeoni et d'Aïssa Maïga nous fait toucher sur les plans sensitif, émotionnel, rationnel une réalité qui n'est pas reluisante tant elle ne correspond pas aux antennes rabâchées des dites valeurs de la République. Oui, il y a du racisme partout en France, même en Corse. Les deux réalisatrices nous emmènent, pour nourrir notre réflexion, aux Etats-Unis, au Brésil, en Angleterre et dans l'hexagone, bien sûr. Leur film est témoignages de victimes mais aussi et surtout de combats de femmes pour leur dignité et leur reconnaissance dans un métier qu'elles adorent. Il a également l'immense mérite de mettre l'accent sur des réussites singulières dues à beaucoup d'efforts et d'opiniâtreté. Exemple celle, à Hollywood, d'Ava DuVernay qui sait si bien analyser,

décortiquer les relations race-justice-prison dans son pays et démonter avec art les poncifs racistes les plus tenaces. Carrière brillante, éclatante de cette cinéaste qui a su renverser les obstacles qui jonchaient sa route. Passionnant le récit de la Brésilienne, Alexandra Loras qui fait un sort à la soi-disant bienveillance régnant dans son pays et qui dévoile combien la ségrégation sévit autour d'elle, combien elle peut être âpre, destructrice en se parant d'un affreux maquillage façonné par la propagande d'état. Evaporées alors les illusions devant le réel. Après ça on n'écoute plus la musique brésilienne de la même oreille ! Mais les maux français ne sont pas pour autant admissibles derrière un hypocrite « *ailleurs, c'est pire* ». Affronter la vérité en face c'est à quoi nous invite « *Regard Noir* » afin de ne pas répéter des fautes intolérables avec une consternante constance. Le film n'inflige pas de leçons de conduite mais nous rappelle combien l'imagerie d'Epinal du colonialisme a déformé les consciences. Or, pour aller de l'avant il faut connaître et assumer l'histoire en refusant les tartuferies trop commodes. Soumises encore à la méditation par le documentaire les questions des statistiques ethniques et celles des quotas à adopter ou non... « *Regard Noir* » étend sa problématique initiale au-delà de la sphère du cinéma et c'est sa force et sa richesse. Actuellement Aïssa Maïga finit un documentaire tourné au Niger, « *Marcher sur l'eau* » qui traite du changement climatique et des ressources hydriques. Isabelle Simeoni, quant à elle, termine un film sur un peintre et son œuvre tout en en préparant un autre sur les cinéastes corses et la violence.

• Michèle Acquaviva-Pache

• A voir sur MyCanal. Programmé également au Festival du cinéma des femmes de Créteil (manifestation en ligne)



Comment avez-vous rencontré Aïssa Maïga ?

Je réalisais un documentaire sur la modernité d' Aimé Césaire, parmi les personnalités à interviewer il y avait Lilian Turan et Aïssa Maïga. On a sympathisé toutes les deux. On s'est revu. Elle m'a fait lire les épreuves du livre, « *Noire n'est pas mon métier* », qui posait la question des actrices noires dans le cinéma français et leur peu de représentation. On a filmé les premières dédicaces de l'ouvrage. Notre projet a ainsi été lancé. On a poursuivi étape par étape.

Ce qui vous a séduit dans la thématique de « *Regard Noir* » ?

Ce thème est l'un de ceux sur lequel je travaille depuis longtemps, pour des raisons personnelles et familiales. Ma mère, institutrice à Vescovato, s'est en particulier battue pour qu'on enseigne l'arabe dans son école. J'ai fait mes études de cinéma à New York où on parlait beaucoup de racisme entre étudiants. Là, c'était choquant de voir les difficultés auxquelles étaient confrontées mes homologues noirs qui pour la plupart devait avoir un métier pour financer leurs études. Mais New York, c'était encore respirable par rapport au reste des Etats Unis et surtout au sud.

Vous avez tourné en France, aux Etats-Unis, au Brésil.

Votre surprise la plus agréable ?... La plus détestable ?

La rencontre avec la star de la danse brésilienne, Nayara Justino a été d'une rare violence émotionnelle, à tel point que notre « *fixeur* » s'est mis à pleurer. Nayara nous a raconté qu'on avait déversé, sur elle, des tombereaux de haine raciste par le biais des réseaux sociaux et qu'on s'était acharné à lui faire retirer la couronne qu'elle avait emporté dans un concours prestigieux. A l'inverse l'entretien avec Ava DuVernay a été un très grand moment tant la personnalité de cette cinéaste est extraordinaire et son parcours fantastique puisque c'est une autodidacte. Je conseille de visionner absolument ses documentaires : « *Selma* », « *Le 13 è* » qui concerne le treizième amendement de la constitution américaine.

« Les symptômes provoqués par le racisme sont les mêmes où qu'on soit ! Et les femmes sont encore plus stigmatisées »

Isabelle Simeoni

Dans « *Regard Noir* » il y a l'exception danoise. Comment en avez-vous eu la révélation ?

En Irlande, lors d'un festival international de casting, où était invité Aïssa. On échangeait avec des Danois, qui nous ont appris, que, pour

exister au plan mondial, le cinéma de leur pays devait inclure la diversité. Ce qui est réalité maintenant à tous les niveaux du 7 è art chez eux !...

Vous attendiez-vous à une situation aussi désastreuse au Brésil ?

On a halluciné... Le Brésil multiethnique, pays de la mixité et de la diversité ce n'est que du marketing d'état, qui impose un prisme déformant. Il suffit d'ouvrir les yeux et l'on reçoit de plein fouet la brutalité d'une société raciste où les gens vivent séparés, enfermés, protégés pour les plus riches, les plus blancs par des gardes du corps.

Les discriminations les plus graves subies par les actrices noires en France ?

C'est la couleur de leur peau qui enrayer leur potentiel en tant que comédiennes et les voue à des rôles subalternes.

Pourquoi après avoir été nounous, aides-soignantes, infirmières sont-elles maintenant si fréquemment flics dans les séries ?

Le cinéma français est le reflet de ceux qui le fabriquent... C'est l'entre-soi. C'est la cooptation.

Pas d'avancées ?

Il y en a. Reste que le cinéma est une industrie... de luxe où la sécurité prime pour les financeurs. Mais les plateformes apportent un changement de paradigmes. Elles se sont emparées de niches, où réside précisément la diversité et désormais plus personne ne peut nier le succès de ces plateformes. Ça aide !

Que répondez-vous à ceux qui se lamentent sur un supposé racisme antiblanc ?

Mon constat : ma couleur (blanche), mes cheveux (blonds) me préservent du racisme dont souffrent noirs, asiatiques, maghrébins.

Par effet miroir « *Regard Noir* » nous presse de regarder ce qui se passe en Corse ?

L'an dernier pour France 3 National j'ai réalisé un documentaire sur l'immigration en Corse à partir de quatre portraits croisés de personnes nées ici et qui se sentent Corses. Enseignement : nous avons plus de points communs que de choses qui nous séparent avec les Maghrébins. Mais sur l'île s'il y a intégration, ils n'ont pas de représentation ni en politique, ni en culture ! Cela induit un questionnement à l'évidence !

On nous assène que le racisme en France n'est pas systémique comme celui des Etats-Unis. Vrai ou faux ?

Je ne vois pas la différence. L'Amérique s'est construit sur le génocide des Amérindiens. En France la traite et l'esclavage ont été des leviers de l'économie. Les symptômes provoqués par le racisme sont les mêmes où qu'on soit ! Et les femmes sont encore plus stigmatisées.

• **Propos recueillis par M.A-P**

PANCAKES AUX ASPERGES SAUVAGES

Le printemps est là, les beaux jours arrivent, quoi de mieux que des pancakes moelleux salés pour un apéritif, un pique-nique ou un brunch en petit comité bien sûr. Je vous les propose aux asperges sauvages avec un dip au brocciu, mais vous pouvez les faire avec des petits pois, du chou kale... Au coin traiteur de la cave du cardinal, je les ai associé avec une mayonnaise au gingembre, une sauce okonomiyaki et de la bonite séchée, voyage garanti... à vous de jouer !

Ingrédients Pour 12 pancakes :

- 4 jaunes d'œuf bio de la ferme de Théa Maria (à retrouver sur le marché d'Ajaccio le samedi matin)
- 6 blancs d'œuf bio
- 40 gr de lait entier
- 20 gr d'huile neutre
- 60 gr de farine
- 350gr d'asperges sauvages
- sel et poivre

Déroulé :

Pour les asperges :

Nettoyer les asperges et couper la base un peu rigide.

Blanchir les asperges environ 2 mn dans une eau bouillante salée puis les plonger dans une eau glacée. Égoutter et les couper en morceaux.

Pour les pancakes :

Dans un cul de poule, mélanger les jaunes d'œuf, le lait, l'huile et la farine. En parallèle, monter les blancs en neige. Les incorporer délicatement au mélange précédent. Ajouter les asperges, le sel et le poivre. Faire chauffer un peu d'huile dans une poêle. Verser un peu de pâte. Étaler avec une cuillère pour faire un pancake d'environ 10 cm de diamètre, vous pouvez vous aider d'un

cercle à pâtisserie. Cuire et dorer des deux côtés à feu doux.

Servir avec une crème de brocciu. Pour ceci, mélanger un peu de brocciu avec un yaourt de brebis, ajouter de l'huile d'olive, de la menthe ciselée, du sel et du poivre.

 Biancu Marinu de Yves Leccia



Bonne dégustation !



LA CAVE DU CARDINAL
VINS ET SPIRITUEUX



Matteu Graziani : a passione di a liuteria

À trentasei anni, issu liutaghju stallatu in Balagna, hà travagliatu dece anni in e scole e più famose d'Italia nanzu di vultà in Corsu è campà d'una passione zitellina...

Ci sò, in a vita d'un omu, destini chì sò scritti da zitellu. È pocu impreme ciò chì accade, s'è noi semu cunvinti o nò, a strada hè dighjà sculpita. Per Matteu Graziani, hè stata appena più faciule ch'ellu sappia prestu prestu ciò ch'ellu vulia fà di a so vita : liutaghju. Una passione nata à menu di quindici anni. « In



fattu, spiega l'artigianu, aghju amparatu a cetera à cinque anni cù Ugo Casalunga chì t'avia una scola in Pigna. A ghju travagliatu u strumentu dece anni ma, à tempu, amparatu u violinu à u cunservatoriu. A duprendu, quantunque, e duie manere di sunà, classica è tradiziunale (l'architata scambia). »

Dece anni in Italia

A quindici anni, u ghjuvanottu si scrive in un liceu di...Cremona, in Italia. Famosa cità, referenza mondiale per ciò chì tocca à a liuteria (cità di Stradivariu...). Passa u so basculiè cinque anni più tardi (specialità liuteria), sempre in Cremona, nanzu di cuntinuà i so studii in Genova, ind'è Alberto Giordano, monda reputatu. À tempu, travaglia cù Carlo Pierini (fabricazione, ristori...). L'inseme li permette di piglià si un diploma di Maestru Liutaghju. À partesi da u 2011 è dopu à una

sperienza di dece anni in Italia, u liutaghju volta in Corsica è apre un primu attellu in Bastia. « Era un attellu dedicatu à i quartetti (viulinu, altu, cellu...), ripiglia l'artigianu, ma era un pocu difficiule chè e dumande sò poche in viulinu classicu in Corsica è u prezzu abbastanza altu (trà 12000 è 15000 e). Òn hè micca listessa scola è listessu prestigiu. Tandù mi sò specializatu ind' a ghitarra. Ciò ch'ùn m'impedia micca di cuntinuà à fà ristori. »

Una marca : grazianiguitars

Matteu sona di cetera, violinu è canta ciò chì li permette di girà in Corsica è in altrò cù u famosu gruppu « Meridianu », in tantu chè intermittente di u spettaculu. L'altra parte di u so tempu hè cunsacrata à u so attellu. « Dui anni fà, aghju fattu a scelta d'arrestà cù u gruppu è d'esse à 100 % liutaghju. Mi sò



stallatu in Balagna è aghju creatu a me marca « grazianiguitars ». U travagliu, ùn manca, cù sette cumande per u solu annu 2021. Una ghitarra dumanda da 200 à 270 ore di travagliu, ciò chì riprisente à pocu pressu, un mese è mezu. Òn ci vole micca à cuntà l'ore. »

L'artigianu adopra legni diversi (aceru, noce, ebanu, palissandru indianu) è prupone duie catugurie di strumenti : attellu (à partesi da 2500 e) è cuncertu (à partesi da 4500 e). « Aghju dumande da gruppi o musicanti isulani. Mancaria qualchi salonu internaziunale per fà a prumuzione di a me marca. Mi tocca à aspèttà a fine di a crisa sanitaria, ma ùn ci lagnemu micca. U travagliu ci hè ma ùn



contu l'ore (10 à ghjorni è dinò a dumenicata...), cù dinò ristori è d'altre cumande (cetera, manduline...) »

Matteu hà tramandatu a so passione di a musica à u so figliolu, Petru (ottu anni), « li piace assai, ma ferà a so vita cum' aghju fattu a meia. Òn lu vogliu impone nunda. »

À trentasei anni, l'artigianu pò quantunque esse fieru d'avè realizatu un sognu zitellinu. « Òn si pò esse artigianu d'arte senza esse passianatu, pocu impreme a tematica scelta. » Un artigianu da seguità...

• Ph.P.

Graziani Guitars
5 rue Louis Philippe
20200 Isula Rossa
Situ : www.grazianiguitars.com
Mail : contact@grazianiguitars.com
Tel : 06-73-19-83-85

Pâques 2021 : aux ânes au plus haut des cieux

J'étais reçu à diner l'autre soir chez Mario d'Assurbanipali, le célèbre marquis maltais, dans sa résidence de Porto Vecchio, quand la conversation roula sur la pandémie covidique des jours présents. Nous étions neuf à table, tous à jour de nos impôts et vaccinés de frais.



- Vous parlez des jours présents, cher maître, mais vous oubliez les nuits! m'interloqua le marquis tout à trac, tandis que nous attaquions le salmis de merles noirs qui est la spécialité de son coq.

Avez-vous songé au tribut que nous devons payer pour le respect des règles sanitaires au plan des sentiments? Avez-vous même essayé d'embrasser avec un masque? Et pour ce qui est du déduit, je vous laisse juge...

Le marquis avait raison. Qui va s'y mettre demain si nous y manquons? L'hypothèse d'une rupture dans la chaîne des générations m'est alors apparue dans sa funeste nudité. Serons-nous les derniers de la ligne? Et tout ça pour du beurre? (si j'ose cette métaphore).

Dans son hôtel du 3 rue Benatov, la fête battait son plein mais le coeur n'y était plus. A l'instar du banquet donné chez le banquier Taillefer au début du roman *La Peau de chagrin*, les vins fins coulaient à flot mais le héros de *L'Auberge rouge* n'était pas là pour nous conter ses exploits sanguinaires. La réalité remplissait cet usage. Les patrouilles vérificatrices achevant les fermetures administratives d'établissements réfractaires et les punitions virevoltant au gré des dénonciations, la vie comme la mer se retirait du rivage. En dépit de l'adage « *les buveurs d'eau ne sont pas tous méchants ni la police toujours conseillère* », les cancan allaient bon train : « *ne vous inquiétez pas, c'est bientôt fini* ». - Ah! Marquis! Vos merles! Vos vins! (et tintin pour le reste). Une table de jeux fut dressée dans le salon après le festin et les convives furent priés pour un poker amical et conclusif. Dames et messieurs s'empressèrent d'agréer l'invitation et notre hôte se proposa pour procéder au change. Les billets violets jaunes et verts papillonnèrent sur la table comme autant de friandises offertes à la convoitise des invités et la soirée s'acheva sur cette lueur d'espoir. Quant au vrai, faut-il persévérer dans la terreur? Au vu des conséquences dramatiques que le surconfinement peut avoir sur le moral de la population et donc sur sa santé, on peut raisonnablement se poser la question. Outre la faillite généralisée des commerces de détail, c'est l'ensemble de l'économie du pays qui est menacée dans

son existence. Certes c'est une guerre, mais nous nous la sommes déclarée à nous-mêmes! Si l'on y ajoute les tracasseries coutumières générées par l'organisme répressif que constituent les administrations fiscales et judiciaires, il est absolument certain qu'un désastre est à prévoir dont on mettra vraisemblablement des années à mesurer l'ampleur et les répercussions. Fort heureusement il semble se dessiner l'hypothèse d'une baudruche alternative pour égayer les colères au dire de quelques thaumaturges: le responsable du mal dont nous souffrons serait Napoléon dont il convient impérativement de ne pas fêter l'anniversaire de la mort pour que tout aille mieux dans le meilleur des mondes. Peut-être ont-ils raison. Mais que faudra-t-il faire s'il ressuscite le 5 mai prochain? Raisonnons cependant. Les apprentis sorciers que nous voyons à l'oeuvre ont déchaîné sur le pays un déluge de mensonges dont on voit les flots emporter jusqu'au simple bon sens de ceux qui faute de réussir chargent le populaire de tous les maux de la terre. C'est évident, le coupable c'est le bouc ou l'âne de la fable *Les Animaux malades de la peste*. C'est une joie sans mélange de constater combien les vieilles recettes restent les meilleures en politique. Voilà une vérité qui n'a jamais été démentie depuis l'Antiquité, le coupable c'est toujours la victime.

• Jean-François Marchi

www.journaldelacorse.corsica

• **LES ARBRES D'AJACIO.** Les plantations se succèdent au gré de nouveaux aménagements pour le devenir d'une splendide arborescence.

• **LA LIBERTÉ D'OLMETO.** Cette commune de la Corse-du-Sud va gagner sa liberté de circuler grâce à un parking de 40 places en cours de construction dont le coût s'est élevé à près de deux millions d'euros.

• **RENAISSANCE DE LA FILIÈRE BOIS ET LIÈGE.** La coopérative forestière poursuit une action depuis plusieurs années pour assurer une renaissance grâce à la mise en place d'une main d'œuvre spécialisée et d'exploitants bien décidés à mener à bien les travaux annoncés.

FLOP

• **LES MUTINS DE BONIFACIO.** Avec leurs homonymes sardes ils protestent contre la baisse des rotations maritimes entre la Corse (Bonifacio) et la Sardaigne (Santa Teresa di Gallura).

• **LA MAIRIE DE BASTIA.** La Chambre des Comptes lui étale un accablant rapport sur la période 2012-2019.

• **PAN SUR LE BEC !** Dans son numéro 5237 le Canard enchaîné semble s'être fâché avec l'orthographe corse. Ainsi, évoquant une famille célèbre à plus d'un titre: « Les Guerini » – écrit-il- pour « Les Guerrini » et il s'enfonça de nouveau avec « Le tribunatu » pour « le tribunale » Mais ce n'est pas en perdant quelques plumes qu'il perd quand même son esprit.

Carl'Antò I puttachji

QUAND LES ANTIQUITES FONT SALON

La surprise à laquelle on ne s'attendait vraiment pas se dévoile au cœur de Bastia (1). Il s'agit d'Antiquités déjà connues et appréciées et qui, aujourd'hui, sont doublées d'un salon de thé créé pour mieux les connaître tout en dégustant les thés et cafés issus de marques célèbres, dont Nespresso, avec recettes spéciales également. On tirera donc le chapeau au patron de ce magasin peu ordinaire et à son épouse qui sait faire valser les tasses sans en abîmer une seule afin de donner à son salon les attraits qu'il mérite. Que dire de plus sur cette étonnante nouveauté ? Rien d'autre sinon qu'elle fait merveille et qu'elle mérite mieux qu'une simple considération.

« *Le Saint François* » 7, rue César-Campinchi

LE POIDS DE L'APOSTROPHE

Le JDC a publié, récemment, en exclusivité, une poésie de Pascal Paoli, mais oui, il était aussi poète, dont le titre est « *Canzone alla mia innamorata la Corsica* ». Avec, svp, sa traduction en corse, car Paoli – le plus Corse des Corses – écrivait en italien qui était – disait-il - avec juste raison d'ailleurs- « *la lingua materna dei nostri nazionali* » (la langue maternelle de mes compatriotes). Il faut croire que les compatriotes en question

s'ingénient à mettre aujourd'hui l'italien aux oubliettes puisqu'il leur faut traduire les textes de leur Babbu. Un traduction originale car lorsque le poète écrit « *musa di ogni delizia* » le traducteur, au prix d'un effort surhumain, parvient à afficher « *musa d'ogni delizia* ». On ne savait pas que l'apostrophe pesait si lourd.

LA DETRESSE OU L'ESPOIR ?

L'avalanche de décès qui déferle sur les continents met les populations au bord de la détresse qui n'est pas seulement respiratoire. Elle peut se déterminer sur des mots plus simples mais tout aussi effrayants. Ainsi la détresse alimentaire, qui accompagne la récession économique, risque, dans certains pays, de faire autant de morts que la COVID dont on sait le danger qu'il fait courir au monde. Pour la réduire on a aujourd'hui recours aux tests ce qui n'a pas été le cas au tout début du courant légal dont on ne sait encore comment il finira. Fallait-il suivre les dirigeants de l'Islande, cette île arctique pas plus peuplée que la nôtre mais dont les activités placent notamment son PIB au rang des puissances occidentales ? On ne les a pas suivis et ça nous a coûté très cher. Plus cher encore que les milliards de masques importés de Chine. Est-ce suffisant pour réduire à néant la détresse qui s'épaissit au dessus de nos têtes ? Pas tout à fait et il faudra que les scientifiques et leurs nouveaux vaccins participent activement au recul spectaculaire du virus avant sa disparition. Reste l'espoir, aussi faible soit-il, pour nous aider à faire le chemin à l'issue encore incertaine.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Société :

Nom, prénom :

Adresse :

- 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Journal de la Corse »
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement :
- Je désire une facture

CCM AJACCIO 10278 07906 00020738840 65
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065
BIC CMCIFR2A

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 – 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63
Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

Sports nautiques

Solu solu à l'Aviron Haute-Corse

La pandémie a anéanti ou réduit considérablement les activités sportives depuis plus d'un an. Sport de plein air, le club bastiais poursuit ses activités mais navigue à vue.

En comité réduit, avec les gestes barrières respectés, l'Aviron Haute-Corse vient de fêter son champion de France, Frédéric Kowal, venu exprès d'Alata son lieu de domicile. « C'était important pour nous » souligne le président du club Paul Mattia, lui-même ancien champion d'aviron. « Depuis quelques temps, Frédéric, monument de l'aviron, 3ème aux JO d'Atlanta, s'est reconverti à l'indoor. Avec succès, puisqu'il enchaine les performances. Ce titre de champion de France va dynamiser notre club et j'espère que des jeunes y viendront. Frédéric a le charisme pour faire passer le message sur les réseaux sociaux ».



Champion de France sur 500 m

Fin janvier, Frédéric Kowal a été sacré champion de France d'aviron indoor sur la distance de 500 m et en catégorie 50/54 ans. S'il demeure à Alata, en Corse du sud, il est licencié à l'Aviron Haute-Corse dont la base nautique se situe plage de l'Arinella à Bastia. « A travers mes résultats, mon objectif est d'amener de plus en plus de corses à cette discipline, de les faire adhérer à un club et pourquoi pas ensuite pratiquer en mer ou en rivière » déclare F.Kowal. « C'est pour des raisons professionnelles que depuis quelques années j'ai opté pour

l'indoor. On peut le pratiquer chez soi, quand on veut, en toute liberté. En cette période de crise, de confinement, c'est l'idéal. Mais reprendre la mer ou la rivière me démange aussi. En attendant je continue à m'entraîner entre 45 et 60 mn par jour pour tenter de battre de nouveaux records. Je vise celui du 100 km ! Le record de France de ma catégorie est de 7h20, j'espère passer sous la barre des 7h ».

De l'aviron en solo

A l'Aviron Haute-Corse malgré le Covid, on essaye de maintenir les activités. « Nous sommes obligés de nous organiser différemment » précise Paul Mattia. « Avant la pandémie nous avions deux séances par semaine, les mercredis et samedis. On ramait à 2, ou à 4. Aujourd'hui, la séance du mercredi soir est supprimée en raison du couvre feu. Le samedi nous pratiquons désormais en solo. On respecte les directives gouvernementales, les prescriptions de la Communauté d'Agglomération de Bastia qui nous héberge et les règlements de notre fédération ».

En solo de 10 à 15 km par semaine

Pandémie oblige, le nombre de licenciés a faibli. Certains ont repris leur licence, d'autres attendent et les nouvelles inscriptions se font rares. Aujourd'hui le club recense 30 mordus de l'aviron qui tous les samedis partent en balade au large de Bastia. De 10 à 15 km environ. Quid des projets de ce club qui tous les ans se fixe un gros challenge? « Nous avions prévu un tour de Corse par équipages, en relais avec des rameurs du club mais aussi d'autres venus du continent. Malheureusement ce projet est pour l'heure reporté en raison de la crise. On navigue vraiment à vue » explique Paul Mattia.

• Ph.J.

La détresse des coachs sportifs de l'île



Parmi les sinistrés du COVID-19, les propriétaires de salles de sport et les coachs sportifs. Leur situation financière est catastrophique et on avance une perte de 40 à 60 %. Aujourd'hui la pratique reste seulement ouverte aux personnes munies d'un certificat médical et souffrant d'une affection longue durée. En Corse, près de 300 coachs sont titulaires d'une carte professionnelle et dénoncent les incohérences des directives gouvernementales. Comment en effet mettre tout le monde à la même enseigne, quand on sait qu'à Paris les dimensions des salles de sport ne sont pas du tout les mêmes qu'en Corse. L'UCESAF, Union Corse des Educateurs Sportifs et des Activités de la Forme, présidée par Paul Lucacci, qui regroupe ces coachs, lance aujourd'hui un appel aux différents responsables de la Collectivité de Corse pour obtenir une aide financière. « Nous ne sommes pas dans le sport loisir. Les salles de sport, de yoga ou Pilate sont des activités recommandées d'un point de vue médical, nous contribuons au bien-être et à l'équilibre des gens et pourtant nous ne sommes pas reconnues comme commerce essentiel ». De plus, soulignent les coachs, vu que la grande majorité des salles de l'île fonctionnent avec des petits groupes de personnes, sur rendez-vous, il est très facile pour eux de gérer capacité, horaires et surface. Afin de faire le point sur la situation et les actions à mener, l'UCESAF organise une réunion de crise le 17 avril dans les locaux du Comité Corse de Rugby à Lucciana.

Résidence Pietraverde



A PARTIR DE 150 000€

Century 21 Actif Immobilier | AJACCIO | 04.95.21.18.00



LA CENTRALE ÉLECTRIQUE DU RICANTO ET SON APPROVISIONNEMENT

UNE NOUVELLE SOURCE D'ALIMENTATION
ÉLECTRIQUE POUR AJACCIO ET SA RÉGION



CONCERTATION PUBLIQUE du 19 avril au 24 mai 2021

Le projet de centrale électrique du Ricanto vise à remplacer la centrale en service sur le site du Vazzino par un nouvel équipement plus adapté aux enjeux de la Corse du XXI^{ème} siècle en termes de prise en compte de l'environnement, de transition énergétique et d'accompagnement sociétal.

Participez et inscrivez-vous aux réunions sur
www.centraleduricanto.fr

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne

L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

LE JOURNAL HABILITÉ POUR PUBLIER
LES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES
DANS LES DÉPARTEMENTS 2A – 2B

La vie des entreprises Corses

- Politique
- Actualités
- Reportages
- Société
- Annonces légales
- Culture
- Sports



BULLETIN D'ABONNEMENT

Société :
Nom, prénom :
Adresse :

6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
 Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
 Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
 Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du «Journal de la Corse»
 Règlement par mandat administratif
 Règlement par virement :

Je désire une facture

CCM AJACCIO 19276 9706 00021738461 65
04 95 21 18 00 04 95 21 18 00
Rég. Min. 0227 8079 9039 8207 3834 965
Rég. Min. 0227 8079 9039 8207 3834 965



**Certains voudraient tout interdire.
D'autres apportent des solutions.**

LE BIOFIOUL, L'ÉNERGIE DES TERRITOIRES POUR VOTRE CHAUFFAGE

Vous êtes chauffé au fioul domestique et vous entendez dire que cette énergie serait bientôt interdite. Que les 10 millions de Français aujourd'hui chauffés au fioul devraient changer d'énergie dès 2022, quoi qu'il leur en coûte. La réalité du projet de décret gouvernemental est heureusement bien différente : tant que durera votre chaudière actuelle, vous pourrez continuer à l'entretenir, continuer à la faire réparer si besoin, et continuer à utiliser le même fioul qu'aujourd'hui.

**Parallèlement, les professionnels développent
votre énergie de chauffage de demain :**

LE BIOFIOUL, UN BIOCOMBUSTIBLE À BASE DE COLZA PRODUIT PAR NOS AGRICULTEURS EN FRANCE.



- Le biofioul F30 alimentera toutes les chaudières neuves installées à partir de 2022.
- Vous pourrez, si vous le souhaitez, utiliser ce biofioul F30 dans votre chaudière actuelle*.

* En adaptant le brûleur, selon certaines conditions techniques en fonction de votre matériel.

Toutes les informations sur www.biofioul.info

L'énergie est notre avenir, économisons-la !